FRANÇAIS

ÉLÉVATEUR ÉLECTROMÉCANIQUE POUR VÉHICULES

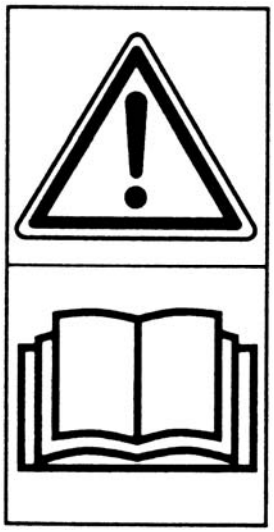

Art. 199/R

MODE D'EMPLOI ENTRETIEN ET PIÈCES DE RECHANGE

Cette publication ne doit pas être reproduite, même partiellement, sans l'autorisation écrite de la société OMCN S.p.A.

L199R1FS004

DICHIARAZIONE CE DI CONFORMITÀ ai sensi dell'Art. 12, paragrafo 3.,lettera a), della Direttiva 2006/42/CE
EC DECLARATION OF CONFORMITY in accordance with Art. 12, paragraph 3.,letter a), Directive 2006/42/EC
EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG gemäß des Art. 12, Paragraph 3.,Buchstabe a), der Richtlinie 2006/42/EG
DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ conformément à la Directive 2006/42/CE, Art. 12, paragraphe 3., lettre a)
DECLARACIÓN CE DE CONFORMIDAD con arreglo al Art. 12, paràgrafo 3., letra a) de la Directiva 2006/42/CE

Noi/We/Wir/Nous/Nosotros:
OMCN S.p.A. via Divisione Tridentina 23, 24020 Villa di Serio (Bergamo), ITALIA

dichiariamo sotto la nostra esclusiva responsabilità che il prodotto
declare, with sole responsibility on our part, that the product
erklären unter unserer alleinigen Verantwortung, daß das Produkt
déclarons, sous notre entière responsabilité, que le produit
declaramos bajo nuestra exclusiva responsabilidad que el producto

Sollevatore elettromeccanico per veicoli
Electromechanical vehicle hoist
Elektromechanische Hebebrücke für Fahrzeuge
Élévateur électromécanique pour véhicules
Elevador electromecanico para vehículos

Art. 199/R

Matricola
Serial number
Kennummer
Matricule
Matricola

al quale questa dichiarazione si riferisce è conforme alle seguenti disposizioni legislative:
to which this declaration refers conforms to the following legislative dispositions:
auf die sich diese Erklärung bezieht entspricht den folgenden rechtlichen Vorschriften:
auquel cette déclaration se réfère est conforme aux dispositions législatives:
al que se refiere esta declaración es conforme a las siguientes disposiciones legislativas:

Direttiva 2006/42/CE (Sicurezza macchine)
Directive 2006/42/EC (Safety of machine)
Richtlinie 2006/42/EG (Maschinensicherheit)
Directive 2006/42/CE (Sécurité des machines)
Directiva 2006/42/CE (Seguridad de la maquina)

Direttiva 2006/95/CE e successive modifiche (Bassa tensione)
Directive 2006/95/EC and subsequent modifications (Low voltage)
Richtlinie 2006/95/EG und folgende Änderungen (Niederspannung)
Directive 2006/95/CE et modifications successives (Basse tension)
Directiva 2006/95/CE y sucesivas modificaciones (Baja tensión)

Direttiva 2004/108/CE e successive modifiche ed integrazioni (Compatibilità elettromagnetica)
Directive 2004/108/EC and later modifications and additions (Electromagnetic compatibility)
Richtlinie 2004/108/EG und darauffolgenden Änderungen und Ergänzungen entspricht (Elektromagnetische Kompatibilität)
Directive 2004/108/CE et toute modification et intégration successive (Compatibilité électromagnétique)
Directiva 2004/108/CE y sucesivas modificaciones y ampliaciones (Compatibilidad electromagnética)

Norma EN 1493:1998+A1:2008 – Vehicle lifts (O.J. of 08.09.2009)
Standard EN 1493:1998+A1:2008 – Vehicle lifts (O.J. of 08.09.2009)
Norm EN 1493:1998+A1:2008 – Vehicle lifts (O.J. of 08.09.2009)
Norme EN 1493:1998+A1:2008 – Vehicle lifts (O.J. of 08.09.2009)
Norma EN 1493:1998+A1:2008 – Vehicle lifts (O.J. of 08.09.2009)

Sono state utilizzate le seguenti norme e specificazioni tecniche:
The following standards and technical specifications have been used:
Es wurden folgende Normen und technische Spezifikationen verwendet:
On a utilisé les normes et les spécifications techniques suivantes:
Se han utilizado las siguientes normas y especificaciones técnicas:

EN 349:1993+A1:2008	EN ISO 12100-1:2003	EN ISO 13857:2008	EN 60204-1:2006
EN ISO 3746:2009	EN ISO 12100-2:2003	EN ISO 14121-1:2007	EN 61000-6-1:2007
EN ISO 11202:2009	EN ISO 13849-1:2008	EN 55022:2006	EN 61000-6-3:2007

Il sollevatore è stato fabbricato in conformità a quanto previsto dall'Allegato VIII, paragrafo 3., della Direttiva 2006/42/CE
The lift was built according Annex VIII, paragraph 3., Directive 2006/42/EC
Die Hebebühne war gemäß der Anlage VIII, Paragraph 3 der Richtlinie 2006/42/EG hergestellt
L'élévateur a été fabriqué suivant ce qui est prévu par l'Annexe VIII, paragraphe 3., Directive 2006/42/CE
El elevador se ha costruido según lo previsto por lo anexo VIII, paràgrafo 3. de la Directiva 2006/42/CE

Nome ed indirizzo della persona autorizzata alla costituzione del fascicolo tecnico:
Name and address of the person authorised to compile the technical file:
Name und Anschrift der Person, die bevollmächtigt ist, die technischen Unterlagen zusammenzustellen:
Nom et dresse de la personne autorisée à constituer le dossier technique:
Nombre y dirección de la persona facultada para elaborar el expediente técnico:
PAOLO CORTINOVIS, via Divisione Tridentina 23, 24020 Villa di Serio (Bergamo), ITALIA

Luogo e data:
Place and date:
Ort und Datum:
Lieu et date:
Lugar y fecha:

Villa di Serio (BG),

Paolo Cortinovis
AMMINISTRATORE
MANAGER
ADMINISTRATOR
ADMINISTRATEUR
GERENTE

FAC-SIMILE

Faire attention, lors de la consultation du manuel, quand on rencontre l'un des symboles qui indiquent la présence de conditions ou de situations plus ou moins dangereuses:

DANGER

Le non-respect de ce symbole entraîne des risques très graves pour la santé: mort, dommages permanents à moyen et long terme.

AVERTISSEMENT

Le non-respect de ce symbole peut entraîner des risques très graves pour la santé: mort, dommages permanents à moyen et long terme.

PRÉCAUTION

Le non-respect de ce signal peut provoquer des accidents ou des dommages à l'élévateur.

AVERTISSEMENT

Avant d'effectuer tout type d'opération sur l'élévateur, il faut lire et prendre adéquatement connaissance des instructions contenues dans ce manuel.

TERMINOLOGIE ET DEFINITIONS (annexe I, Directive 2006/42/CE)

«Danger»: source potentielle de lésion ou de dommage pour la santé
«Zone dangereuse»: toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine, où la présence d'une personne pourrait constituer un risque pour la sécurité et la santé de ladite personne.
«Personne exposée»: toute personne qui se trouve entièrement ou partiellement en zone dangereuse.
«Opérateur»: la ou les personne(s) chargée(s) d'installer, de faire fonctionner, de régler, de nettoyer, de réparer et de déplacer une machine ou d'en assurer l'entretien.
«usage prévu»: l'usage de la machine conformément aux directives fournies dans la notice explicative.
«Technicien spécialisé»: personne chargée par le constructeur d'effectuer des opérations d'entretien particulières qui demandent une préparation et des compétences spécifiques dans le domaine de la mécanique et de l'oléo-dynamique. Le technicien spécialisé est informé des éventuels risques que présente l'appareil et sur les modalités à suivre pour éviter tout préjudice à soi et à autrui lors des interventions de ce type.
«Utilisateur»: quiconque achète ou détient sous quelque forme que ce soit (prêt, location, etc…) la machine dans le but de l'utiliser dans les limites définies par le constructeur.

Avant d'utiliser l'élévateur, y appliquer les plaquettes adhésives qui sont jointes au présent manuel en suivant les instructions du TAB. 1 tout en respectant rigoureusement la correspondance de la numérotation; avant d'effectuer l'application des pictogrammes, nettoyer soigneusement la surface d'application.
Les plaquettes pos. 4 et pos. 5 ont déjà été appliquées par le fabricant.

AVERTISSEMENT

La non application des plaquettes causera la déchéance des conditions de garantie et la déchéance des responsabilités du constructeur pour tous dommages provoqués par l'utilisation de l'élévateur.

En cas d'endommagement, d'illisibilité survenue ou de perte d'une ou plusieurs étiquettes présentes sur l'élévateur, demander à OMCN S.p.A. le N° de position nécessaire pour le remplacement.
Appliquer l'étiquette à remplacer selon le schéma reporté sur le TAB. 1.

TAB. 1

1

KG
5
5
0
0

2

IL EST INTERDIT DE MONTER SUR LES BRAS EN MOUVEMENT

3

EN PHASE DE BRANCHEMENT VÉRIFIER QUE SI L'ON APPUIE SUR LE POUSSOIR DE MONTÉE LE PONT ÉLÉVATEUR SE MET À MONTER; EN CAS CONTRAIRE, INTERVERTIR 2 PHASES DU CABLE D'ALIMENTATION.

4

OMCN S.p.A.
Via Divisione Tridentina, 23
24020 VILLA DI SERIO (BG) ITALIA
www.omcn.com - www.o.mcn.it
info@omcn.it

MADE IN ITALY

SOLLEVATORE ELETTROMECCANICO PER VEICOLI
ELECTROMECHANICAL VEHICLE LIFT
ELÉVATEUR ÉLECTROMÉCANIQUE POUR VÉHICULES
ELEKTROMECHANISCHE HEBEBRÜCKE FÜR FAHRZEUGE

Art. 199/R

CAPACITÀ DI CARICO - CAPACITY CAPACITÉ - TRAGFÄHIGKEIT:	5500 kg
ALIMENTAZIONE - FEEDING ALIMENTATION - SPANNUNG:	400 V - 50 Hz - 3Ph
POTENZA - POWER PUISSANCE - LEISTUNG:	3,3 kW + 3,3 kW
ANNO DI FABBR. - YEAR OF MANUFAC. ANNEE DE FABRICATION - BAUJAHR:	
MATRICOLA - MATRICULATION MATRICULE - HERSTELL NR.:	

5

RIPARTIZIONE DEL CARICO - LOAD DISTRIBUTION
RÉPARTITIONS DES CHARGES - LASTVERTEILUNG

Il carico C_{MAX} da sollevare deve essere ripartito ai quattro vertici del rettangolo indicato nello schema. I carichi possono essere invertiti.

The C_{MAX} load to be lifted should be spread over the four vertexes of the rectangle shown in the diagram. Loads can be inverted.

La charge C_{MAX} à soulever doit être distribuée aux quatre sommets du rectangle indiqué dans le schéma. Les charges peuvent être inversées.

Die anzuhebende Last C_{MAX} muss gleichmäßig auf die vier in der Abbildung dargestellten Ecken des Rechtecks verteilt werden. Die Lasten können auch umgekehrt werden.

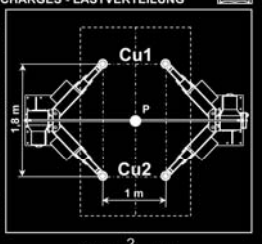

C_{MAX} = CAPACITÀ DI CARICO
CAPACITY
CAPACITÉ
TRAGFÄHIGKEIT

$Cu1 = \frac{2}{3} C_{MAX}$

$Cu2 = \frac{1}{3} C_{MAX}$

$C_{MAX} = Cu1 + Cu2$

P
Baricentro
Barycenter
Baryzentre
Schwerpunkt

AR199R1S001

6

NORMES D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ

- L'élévateur ne peut être utilisé que par des personnes autorisées.
- Il est interdit de soulever des charges supérieures aux charges indiquées par le fabricant.
- Il est interdit de monter sur le véhicule et sur les parties mobiles en mouvement.
- Il est interdit de monter sur le véhicule ou sur les bras quand ils sont soulevés.
- Il est interdit de stationner dans la zone de travail de l'élévateur pendant qu'il est en mouvement.
- Avant tout soulèvement, il faut vérifier que le véhicule est positionné correctement sur les tampons et, après qu'il a été légèrement soulevé, s'assurer qu'il est encore positionné correctement.
- L'opérateur doit contrôler les appuis du véhicule pendant le mouvement de l'élévateur; avant la descente, il doit enlever tous les objets qui se trouvent dans la zone de travail de l'élévateur.
- La consultation du manuel "Utilisation et Entretien" est indispensable, surtout pour la recherche d'éventuelles pannes. Respecter scrupuleusement les contrôles périodiques.

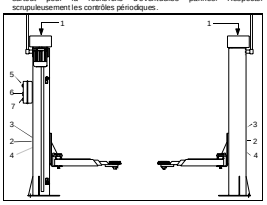

ORGANES DE COMMANDE

Interrupteur général	- Position 1: marche	N. 5
	- Position 0: arrêt	N. 5
Poussoir de commande montée		N. 6
Poussoir de commande descente		N. 7

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Période	Point de graissage	Lubrifiants
Tous les mois	Roulements vis (point 1)	Graisse
Tous les mois	Écrou porteur (point 2)	Graisse
Tous les mois	Écrou de sécurité (point 4)	Graisse
Tous les mois	Contrôle égale de détection de l'usure de l'écrou (point 3)	

ENTRETIEN

Vérifier périodiquement (tous les mois):
- L'éventuelle usure de l'écrou porteur; l'usure est excessive quand les repères sont désalignés sur plus de 2 mm.
- Vérifier périodiquement que les roues et les guides du chariot sont propres et graissés.
- Maintenir propres et graissées les parties coulissantes des bras.

Lire avec attention le manuel d'instructions avant d'utiliser la machine et avant d'effectuer toute opération d'entretien.
Avant d'effectuer les opérations d'entretien, toujours s'assurer que l'interrupteur général est en position "0".

Art. 199/R

7

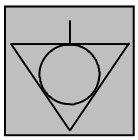

8

9

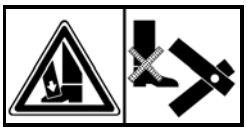

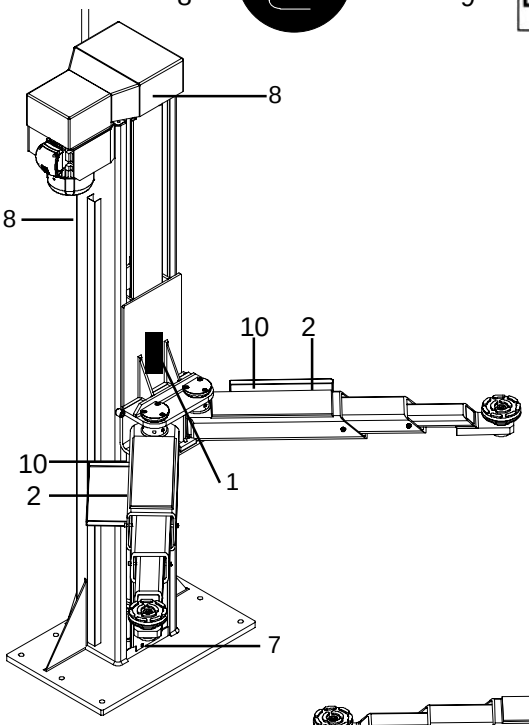

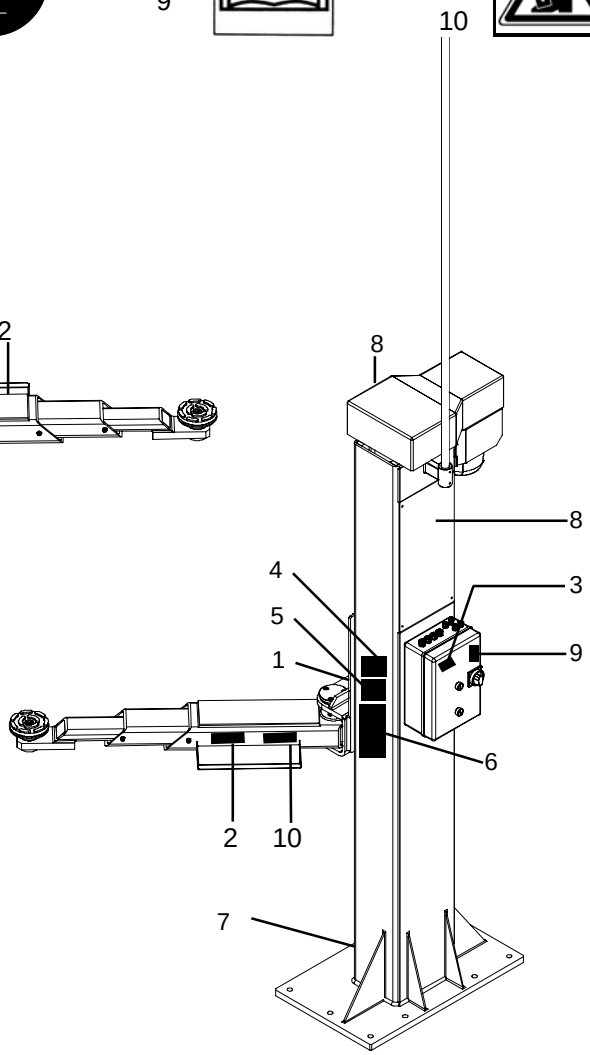

TAB. 2

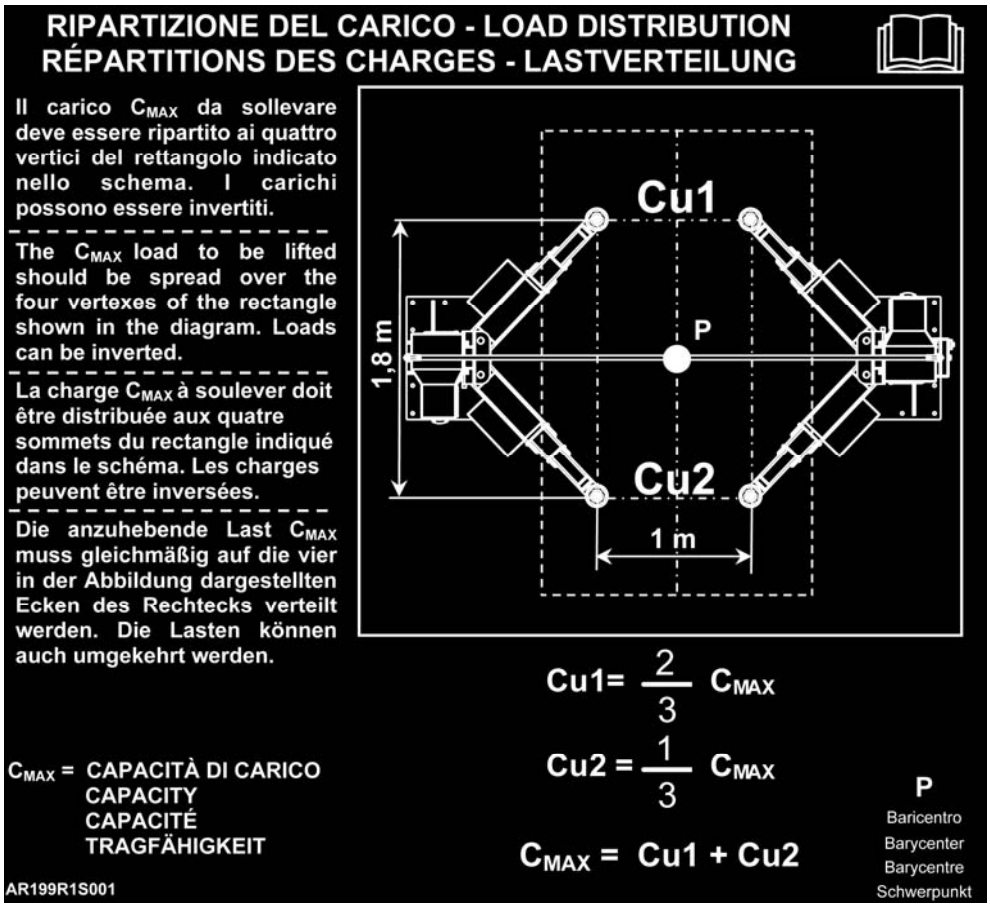
RIPARTIZIONE DEL CARICO - LOAD DISTRIBUTION
RÉPARTITIONS DES CHARGES - LASTVERTEILUNG
Il carico C_{MAX} da sollevare deve essere ripartito ai quattro vertici del rettangolo indicato nello schema. I carichi possono essere invertiti.
The C_{MAX} load to be lifted should be spread over the four vertexes of the rectangle shown in the diagram. Loads can be inverted.
La charge C_{MAX} à soulever doit être distribuée aux quatre sommets du rectangle indiqué dans le schéma. Les charges peuvent être inversées.
Die anzuhebende Last C_{MAX} muss gleichmäßig auf die vier in der Abbildung dargestellten Ecken des Rechtecks verteilt werden. Die Lasten können auch umgekehrt werden.
Cu1
P
Cu2
1,8 m
1 m
$Cu1 = \frac{2}{3} C_{MAX}$
$Cu2 = \frac{1}{3} C_{MAX}$
$C_{MAX} = Cu1 + Cu2$
C_{MAX} = CAPACITÀ DI CARICO
CAPACITY
CAPACITÉ
TRAGFÄHIGKEIT
P
Baricentro
Barycenter
Barycentre
Schwerpunkt
AR199R1S001

C_{MAX} = Capacité 5500 Kg

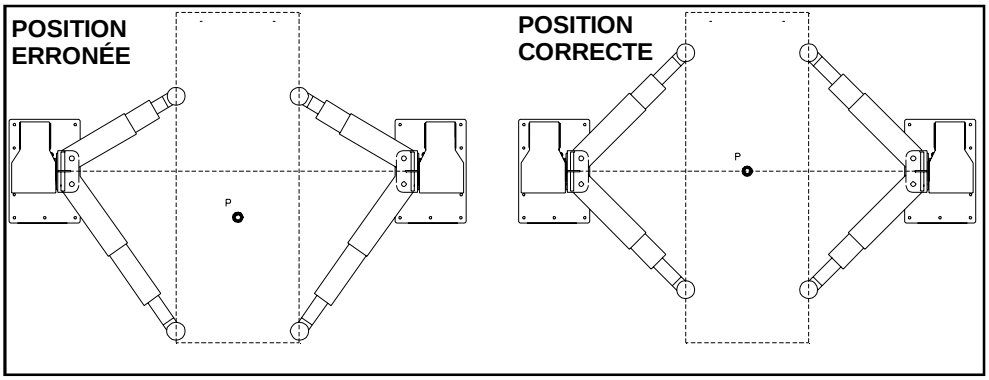

Le schéma de distribution de la charge indiqué sur le TAB. 2, respecte les prescriptions de la norme EN 1493 + A1.

–

– Le positionnement du véhicule sur l'élévateur doit être exécuté de façon à ce que le barycentre de la charge "P" se trouve le plus près possible de l'axe qui relie les colonnes.
– S'il faut modifier les longueurs des bras à cause des dimensions du rectangle d'appui de la charge (largeur x longueur), il est obligatoire d'allonger ou raccourcir les rallonges de la même mesure, afin d'obtenir des longueurs de bras qui permettent un appui correct de la charge.

MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI, L'ENTRETIEN ET LES PIÈCES DE RECHANGE

TRADUCTION DE LA NOTICE ORIGINALE

TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE

1.0. GÉNÉRALITÉS
1.1. Description générale
2.0. DESTINATION D'EMPLOI
2.1. Utilisations admises
2.2. Utilisations impropres
2.3. Plaque d'identification
3.0. NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ
3.1. Tenue et dispositifs de protection individuelle
3.2. Niveau de bruit
4.0. DONNÉES TECHNIQUES
5.0. TRANSPORT
6.0. DÉBALLAGE
7.0. MONTAGE ET MISE EN SERVICE
7.1. Zone d'installation
7.2. Emplacement colonnes
7.3. Fixation des colonnes
7.4. Fixation du tuyau pour le passage aérien des câbles
7.5. Branchement à la ligne électrique
7.6. Démarrage
7.7. Montage protections transmission courroies
7.8. Montage des bras porte-charge
7.9. Contrôle du fonctionnement et carte électronique
7.10 Essai de continuité
7.11. Conformité à l'emploi
8.0. ZONE DANGEREUSE AUTOUR DE L'ÉLÉVATEUR
9.0. FONCTIONNEMENT
9.1. Blocage des bras
9.2. Montée
9.3. Descente
9.4. Descente d'urgence
10.0. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ
11.0. ENTRETIEN ORDINAIRE
12.0. TABLEAU POUR LA RECHERCHE DES PANNES
13.0. SCHÉMA ÉLECTRIQUE
13.1. Bornier
13.2. Composants schéma électrique
14.0. COMPOSANTS TABLEAU DE COMMANDE
15.0. TABLEAU PIÈCES DE RECHANGE ÉLÉVATEUR
15.1. Liste pièces de rechange élévateur
16.0. STOCKAGE ET REMISE EN FONCTION
17.0. MISE AU REBUT
18.0. ACCESSOIRES SUR DEMANDE
19.0. COMMENT COMMANDER UNE PIÈCE DE RECHANGE
20.0. TESTS D'ESSAI
20.1. Epreuves de charge statique
20.2. Epreuves de charge dynamique
21.0. REGISTRE DE CONTROLE
21.1. Compilation du formulaire
21.2. Conservation du présent registre
21.3. Normes de référence
21.4. Identification de l'appareil
21.5. Premier propriétaire
21.6. Transferts de propriété
21.7. Registre des interventions entretien ordinaire
21.8. Contrôle périodique et registre des interventions
21.9. Chronologie dépannages et remplacements pièces (mécaniques, électriques et structurels)
21.10. Rapport d'installation et test de mise en service

1.0
GÉNÉRALITÉS

AVERTISSEMENT

- **Le présent manuel INSTRUCTIONS POUR L'EMPLOI, L'ENTRETIEN ET LES PIÈCES DE RECHANGE fait partie intégrante du produit; gardez-le avec soin pour toute consultation tout au long de la durée de vie du produit.**
- **En cas de perte ou d'endommagement du présent manuel demander d'autres copies du manuel à OMCN S.p.A.**
- **En cas de changement de propriété de l'élévateur, fournir aussi le présent manuel avec l'élévateur.**
- **Conservez cette notice tout au long de la vie de l'élévateur dans un lieu frais et non humide. Il est interdit de la modifier et/ou l'abîmer.**
- **Pour tout doute inhérent au montage, à la mise en service, à l'emploi et à l'entretien de l'élévateur, s'adresser à OMCN S.p.A.**
- **Toute infraction aux recommandations de la présente notice signifie l'annulation des conditions de garantie et relève le constructeur de toute responsabilité envers de possibles dommages liés à l'utilisation de l'élévateur.**
- **Avant d'effectuer n'importe quelle opération sur l'élévateur, il est obligatoire de lire scrupuleusement les instructions contenues dans le présent manuel, car ce dernier contient des informations importantes sur la sécurité d'emploi, l'entretien, le montage, et la mise en service de l'élévateur.**
- **Outre les instructions contenues dans le manuel mentionné ci-dessus, il est obligatoire de respecter toutes les dispositions légales et lignes de conduites prévues en matière de prévention et de sécurité sur le lieu de travail en vigueur dans le pays où la machine est utilisée.**
- **La notice explicative doit toujours être conservée à proximité immédiate de la machine de manière à être aisément consultée par le personnel autorisé à l'installation, l'utilisation, l'entretien et le nettoyage de la machine en question.**
- **OMCN S.p.A. décline toute responsabilité pour tous les dommages directs ou indirects causés à des personnes, des animaux ou des choses, dus au non-respect des instructions qui sont contenues dans ce manuel.**

Ce manuel contient toutes les informations considérées comme nécessaires pour pouvoir en toute sécurité utiliser les ÉLÉVATEUR ÉLECTROMÉCANIQUE POUR VÉHICULES modèle:

- **Art. 199/R**

produits par:

OMCN S.p.A. - Via Divisione Tridentina, 23
24020 Villa di Serio (BG) - Italie

En particulier, le manuel contient:

- le résumé des indications prévues pour le marquage
- les conditions d'utilisation prévues
- les instructions pour effectuer le transport et la mise en service
- les principales caractéristiques techniques
- les informations relatives au poste de travail et aux commandes
- les instructions pour l'utilisation en sécurité
- les avertissements sur les utilisations incorrectes ou non autorisées
- les instructions pour exécuter les opérations d'entretien
- les indications concernant le bruit aérien émis
- les schémas fonctionnels
- le tableau relatif aux pièces de rechange

Les dernières pages de la notice font office de *Registre de contrôle* pour mémoire des:

- transferts de propriété
- opérations d'entretien ordinaire
- contrôles périodiques
- Remplacement de pièces, éléments structurels, dispositifs de sécurité ou leurs composants.

Aux fins de ce manuel, le terme < Machine > et le terme < Élévateur > seront utilisés indifféremment avec le terme < Élévateur électromécanique pour véhicules >.

OMCN S.p.A. décline toute responsabilité pour tous dommages éventuels à des personnes ou à des choses provoqués par des comportements et/ou des usages de la machine incorrects dérivant d'une compréhension erronée de la traduction du présent manuel par rapport à la version originale en langue italienne.

Le fabricant pourvoit à introduire sur le marché l'élévateur accompagné de:

- manuel d'instructions,
- label CE,
- déclaration CE de conformité.

1.1. Description générale

L'Art. 199/R est un élévateur deux colonnes pour véhicules, fixe, à fonctionnement électromécanique, projeté et réalisé pour une application conforme à la description faite au paragraphe 2.0 – Domaine d'application. Chaque colonne monte un chariot mobile doté de bras de soutien télescopiques.
Le chariot monte et descend sur une vis sans fin grâce à un moteur électrique monté au sommet de la colonne. Tableau de commande et boîtier électrique montés directement sur la colonne motrice.

TAB. 2A

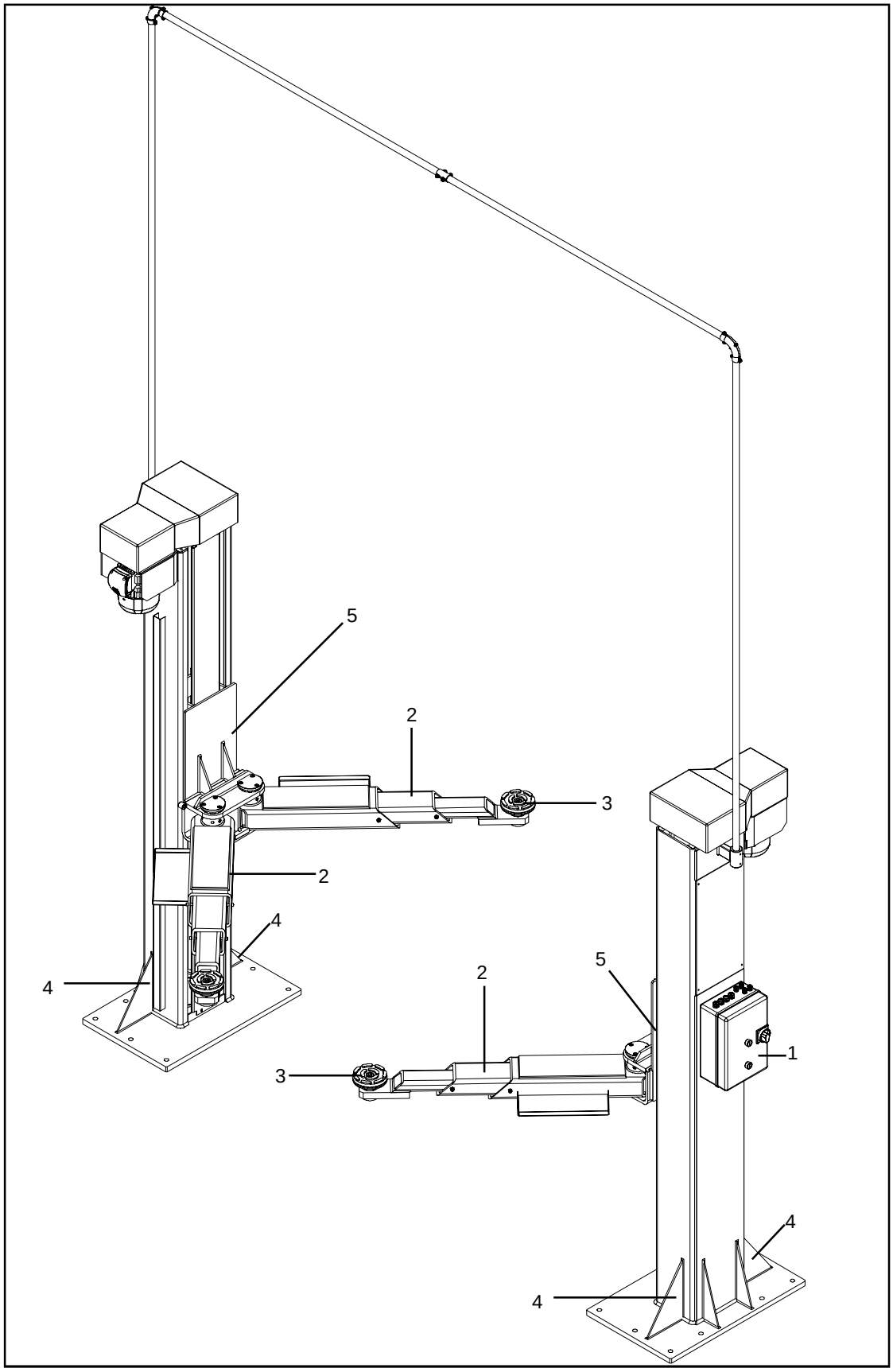

1) Tableau de commande
2) Bras télescopique
3) Tampon
4) Dispositif de protection des pieds
5) Chariot porte-bras

2.0. DESTINATION D'EMPLOI

Les utilisations admises par le fabricant qui a développé et construit la machine sont listées dans les domaines d'application.
L'utilisation de l'appareil n'est sécurisée que si l'utilisateur ainsi que toute personne exposée se tiennent rigoureusement aux utilisations admises. C'est dans ce but que le fabricant a aussi listé, en se basant sur sa propre expérience, les utilisations impropres raisonnablement prévisibles.
Ainsi les paragraphes suivants listent non seulement les utilisations admises mais aussi, à titre illustratif et non exhaustif, les utilisations impropres raisonnablement prévisibles.

2.1. Utilisations admises

L'élévateur a été développé et construit pour lever des véhicules d'un poids total inférieur ou égal à la capacité de l'élévateur reportée sur la plaque d'immatriculation du constructeur (TAB. 3), dans le respect de la répartition de charge et des recommandations du fabricant.

La portée nominale de l'élévateur est de 5500 kg.

AVERTISSEMENT

Les utilisations qui ne sont pas indiquées expressément dans ce manuel sont à considérer comme impropres, et donc interdites: le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages, directs ou indirects, aux personnes, animaux ou choses provoqués par l'utilisation impropre de l'élévateur.

2.2. Utilisations impropres

Ci-dessous une liste illustrative et non limitative d'exemples d'utilisations impropres raisonnablement prévisibles.

Il est interdit le soulèvement de:

- véhicules ayant un poids supérieur à la portée nominale de l'élévateur,
- personnes et/ou animaux,
- véhicules ayant à bord des personnes et/ou des animaux,
- motocycles, de side-cars, et similaires,
- véhicules à trois roues en général,
- véhicules spéciaux du type: chariots élévateurs à fourches, machines et tracteurs agricoles, machines pour déplacer la terre (pelles, excavatrices, décapeuses, etc.),
- véhicules ayant à bord du matériel potentiellement dangereux (matériaux inflammables, explosifs, corrosifs, etc.),
- machines et/ou matériel en général (utilisation comme monte-charge ou plate-forme de soulèvement),
- matériaux et/ou objets (pièces usinées, outils, etc.),
- véhicules en utilisant des accessoires non originaux ou non prévus par OMCN S.p.A.

2.3. Plaque d'identification

AVERTISSEMENT

Il est interdit de modifier, falsifier ou retirer la plaque d'identité de la machine. La plaque doit toujours être propre afin que les inscriptions soient parfaitement lisibles.

TAB. 3

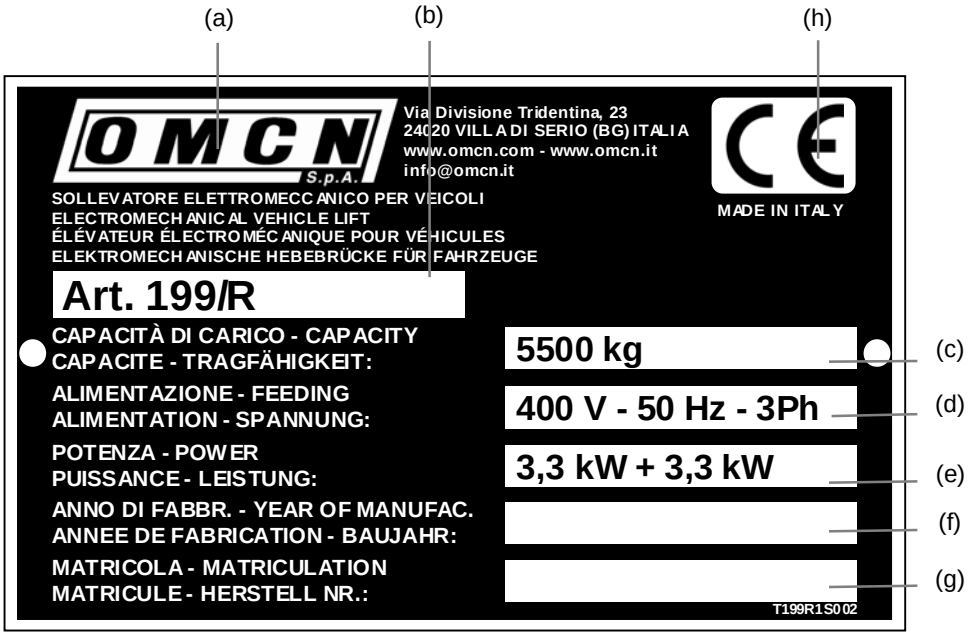

Tous les élévateurs sont munis d'une plaquette d'identification du fabricant (TAB. 3) appliquée sur la machine suivant les indications du TAB. 1.
Sur la plaquette d'identification du fabricant sont indiquées les données suivantes:

a) Généralités, adresse complète du fabricant.
b) Modèle de l'élévateur.
c) Capacité (charge) de levage.
d) Tension d'alimentation en V et fréquence en Hz.
e) Puissance moteur kW.
f) Année de fabrication.
g) n° de matricule de l'élévateur.
h) Marquage CE.

3.0.
NORMES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

DANGER

Respecter rigoureusement les normes générales de sécurité et de prévention des accidents décrites ci-dessous.

L'UTILISATION DE L'ÉLÉVATEUR N'EST CONSENTIE

- **L'utilisation de l'élévateur n'est consentie** qu'aux membres du personnel autorisés qui ont été spécialement instruits et autorisés, et qui sont en bonne condition de santé.
- **L'utilisation de l'élévateur n'est consentie** qu'aux opérateurs qui ont lu entièrement, compris et assimilé parfaitement tout le contenu de ce manuel.
- **L'utilisation de l'élévateur n'est permise** qu'à l'intérieur de locaux fermés, à l'abri des agents atmosphériques: neige, pluie, vent. etc.
- **L'élévateur ne doit** être manipulé que par un opérateur à la fois. **Il est interdit** de le manipuler à deux personnes ou plus en même temps.

IL EST OBLIGATOIRE:

- **Il est obligatoire** de vérifier que le milieu où l'on veut placer l'élévateur est aéré et éclairé correctement (lieu suffisamment éclairé mais non sujet à des éblouissements ou à des lumières intenses).
- **Il est obligatoire** de vérifier que le sol sur lequel l'élévateur est installé est solide, plat, parfaitement nivelé, et en mesure de supporter les charges maximales prévues.
- **Il faut positionner** l'élévateur à l'écart des sources de chaleur et des dispositifs qui peuvent émettre des radiations électromagnétiques.
- **Il est obligatoire** de positionner l'élévateur de sorte que la zone de travail de l'élévateur ne soit aucunement exposée à des mouvements dangereux des parties d'autres machines en fonctionnement.
- **Il est obligatoire**, avant de commencer à travailler avec l'élévateur, de vérifier que les organes de soulèvement sont intacts.
- **Il est obligatoire**, avant de commencer toute opération, de vérifier que les dispositifs de sécurité installés fonctionnent parfaitement.
- **Il est obligatoire** de positionner les bras porte-charge de l'élévateur en mettant les plateaux d'appui en correspondance avec les points de soulèvement prédisposés sur le véhicule: les points de soulèvement corrects de chaque véhicule sont indiqués par le fabricant du véhicule.
- **Il est obligatoire,** avant d'effectuer la phase de montée ou de descente, vérifier la stabilité du système élévateur-véhicule (voir le tableau de répartition de la charge, TAB. 2).
- **Il est obligatoire** de vérifier, quand on commence le soulèvement du véhicule, que les dispositifs de blocage des bras soient insérés correctement.
- **Il est obligatoire,** quand on commence le soulèvement du véhicule, d'arrêter le mouvement après les 200 premiers millimètres de montée, et de vérifier la stabilité du véhicule sur les plateaux d'appui, puis poursuivre le mouvement de montée.
- **Il est obligatoire** de contrôler que, pendant les phases de montée ou descente de l'élévateur, le véhicule reste parfaitement stable sur les plateaux d'appui.
- Chaque fois que l'on doit accéder à la zone à risque, **il est obligatoire** de sectionner l'élévateur des sources d'énergie en commutant l'interrupteur verrouillable sur "0" (OFF).
- Après avoir soulevé le véhicule, et avant d'effectuer n'importe quelle intervention sur ce véhicule, **il faut positionner** l'interrupteur verrouillable sur "0" (OFF).
- **Il est obligatoire** de vérifier que le démontage de certaines parties du véhicule positionné sur l'élévateur ne provoque aucun déséquilibre de la charge (voir le tableau de répartition de la charge, TAB. 2).
- Avant d'effectuer la descente, **vérifier** que, dans la zone au-dessous du véhicule, des bras de soulèvement et des chariots, il n'y ait aucun objet et/ou obstacle qui pourrait interférer avec le mouvement.
- Pendant le fonctionnement, **il faut contrôler** qu'il n'y a pas de conditions de danger pour des personnes exposées: si c'est le cas, arrêter immédiatement les mouvements en cours et éloigner les personnes exposées.
- **Il est obligatoire,** quand on relève des bruits inhabituels ou des anomalies de fonctionnement, d'interrompre immédiatement tout actionnement en cours, et de rechercher la cause de ces irrégularités. **En cas de doute, éviter d'effectuer des opérations impropres et s'adresser au service d'assistance technique du fabricant.**
- Pour les opérations d'entretien, **il faut utiliser** exclusivement des pièces de rechange d'origine OMCN; le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation d'accessoires non d'origine. L'utilisation de pièces de rechange non d'origine entraîne la perte automatique de la garantie.

IL EST INTERDIT:

- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur de manière impropre ou erronée; l'élévateur doit être utilisé exclusivement comme il est indiqué au paragraphe 2.0. - DESTINATION D'EMPLOI.
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur pour soulever du matériel ou des objets de n'importe quel type (comme par exemple des pièces usinées, outils, etc.).
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur pour soulever des emballages à charger sur les moyens de transport ou d'utiliser l'élévateur comme monte-charge.
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur pour soulever des charges supérieures à ce qui est indiqué sur la plaquette d'identification du fabricant (TAB. 3) appliquée sur la machine: observer le tableau répartition de la charge qui est appliqué sur l'élévateur (et reporté dans le TAB. 2). Tenir compte des éventuelles charges supplémentaires présentes sur le véhicule que l'on doit soulever.
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur pour le lavage des véhicules.
- **Il est interdit** de monter ou stationner sur les organes de soutien de l'élévateur ou de se faire transporter par l'élévateur.
- **Il est interdit** de monter à bord du véhicule pendant les phases de mouvement et quand le véhicule est soulevé.
- **Il est interdit**, pendant les phases de montée et de descente de l'élévateur, de provoquer des oscillations du véhicule.
- **Il est interdit** d'abandonner l'élévateur pour n'importe quelle raison, sans avoir auparavant coupé la tension en agissant sur le disjoncteur prévu à cet effet.
- **Il est interdit** d'enlever les protections ou de violer les dispositifs de sécurité qui sont installés sur l'élévateur.
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur dans des lieux où peuvent se développer des vapeurs ou des mélanges inflammables et explosifs.
- **Il est interdit** d'utiliser l'élévateur si la température ambiante est inférieure à 5°C ou supérieure à 40°C.
- **Il est interdit** de trafiquer ou de modifier l'élévateur: toute altération ou modification effectuée sur l'élévateur comporte la perte automatique et immédiate de la garantie, et décharge le fabricant de toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects causés par ces altérations ou modifications.
- L'usage d'accessoires non disponibles auprès d'OMCN S.p.A est **strictement interdit.**

3.1. Tenue et dispositifs de protection individuelle

Pour opérer sur l'élévateur en conditions de sécurité, il est obligatoire d'utiliser un habillement adéquat à l'élévateur et au milieu de travail:

- ne pas porter d'habits larges, de cravates, d'écharpes, ni tout autre vêtement similaire qui pourrait se prendre dans les parties mobiles de l'élévateur.
- les cheveux longs doivent être attachés, les extrémités des manches doivent être étroites, il faut éviter de porter des montres, des bagues, des colliers et tous autres objets qui pourraient causer des dommages à la personne qui les porte.
- utiliser des gants appropriés et des chaussures contre les accidents et, au cas où il y a dans le milieu de travail un niveau de bruit non inférieur à 85 dB (A), des casques ou d'autres dispositifs de protection de l'ouïe.

En tout cas, suivre les dispositions de sécurité pour le milieu de travail qui sont prévues par le pays où l'élévateur doit opérer.

3.2. Niveau de bruit

Les essais ont été exécutés avec l'élévateur en mouvement et équipé des dotations de série.
Les essais ont donné les résultats suivants:

Niveau moyen équivalent pondéré de pression acoustique: LpAm [dB(A)]	70
Niveau de pression acoustique au poste de travail: LpA [dB(A)]	60,8
Niveau de puissance acoustique conventionnel: LwA [dB(A)]	80

4.0.
DONNÉES
TECHNIQUES
TAB. 4

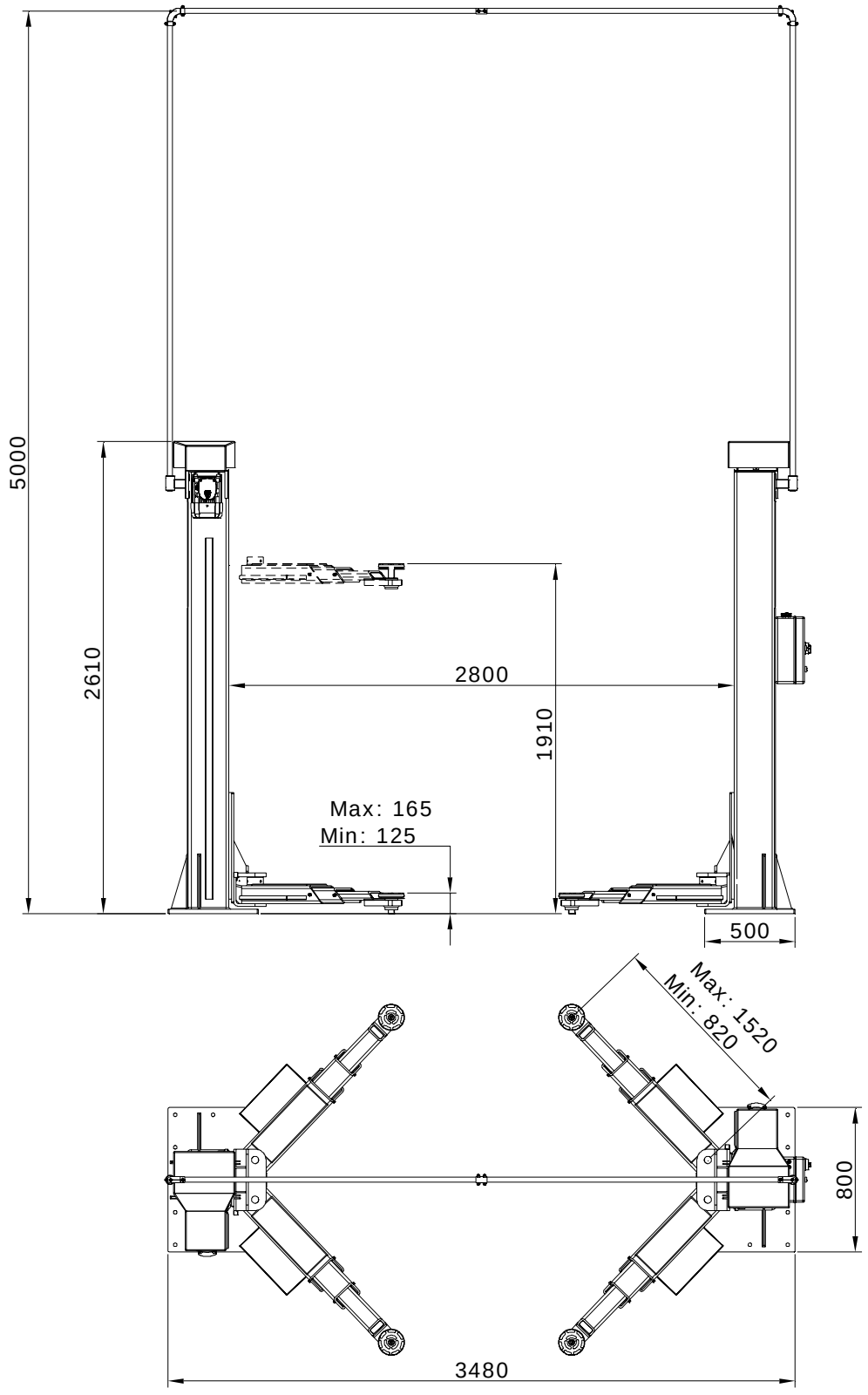

[mm]

Modèle	Portée [kg]	Moteur	Puissance Moteur [kW]	Poids [kg]
Art. 199/R	5500	Triphasé, 400 V, 50 Hz	3,3+3,3	1333

5.0.
TRANSPORT

Le transport de l'élévateur doit être effectué en utilisant la caisse en bois prévue à cet effet, où il faut introduire les deux colonnes (TAB. 5) et tous les autres composants de l'élévateur. En outre, le déplacement de la caisse doit être effectué en utilisant des moyens de soulèvement d'une capacité supérieure au poids de l'élévateur (pour connaître les poids, voir § 4.0. DONNÉES TECHNIQUES).

DANGER

Aux fins du transport il est obligatoire de fixer la caisse (ou l'élévateur emballé) adéquatement, de façon à éviter qu'elle ne se déplace sur la plage arrière du véhicule ou de l'engin.
Au cas où l'on utilise des chariots à fourche pour le déplacement de la caisse, effectuer la prise et le soulèvement en suivant les indications du TAB. 5.

TAB. 5

Poids de l'élévateur complet: 1400 kg
Tare: 60 kg

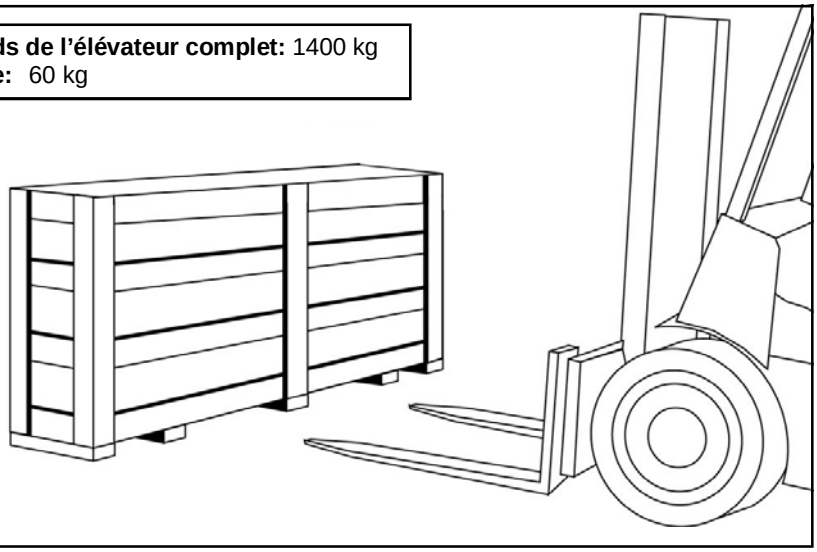

TAB. 5A

Poids de la colonne: 525 kg
Poids du bras: 71 kg

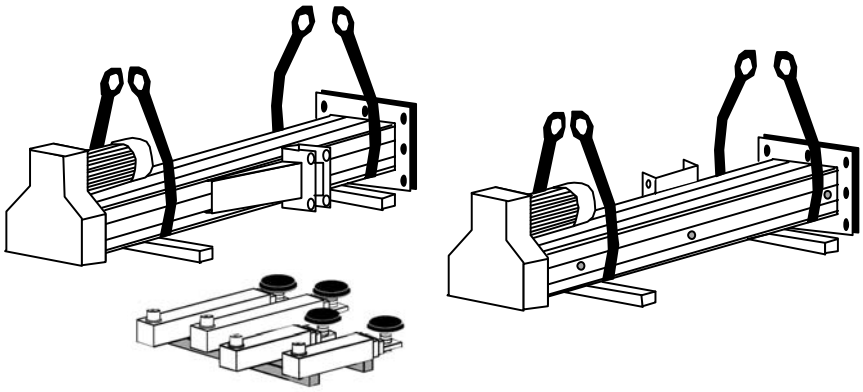

Quand on n'utilise pas, pour le transport de l'élévateur, la caisse en bois, on emballe les colonnes de l'élévateur séparément et on les enveloppe dans une feuille plastifiée (pluriboll) pour protéger efficacement tous les composants de l'élévateur pendant le transport et les déplacements.
Le transport de l'élévateur emballé doit être effectué en suivant les instructions reportées ci-après.

- Protéger le tableau de commande de l'exposition aux intempéries, et le manœuvrer avec soin.
- Protéger les angles et les extrémités de la pièce à transporter avec du matériel approprié (pluriboll ou carton).
- Ne pas utiliser de câbles métalliques pour le soulèvement.
- Élinguer avec des courroies d'au moins 2500 mm de longueur, avec une charge adaptée au poids que l'on veut déplacer.

6.0. DÉBALLAGE

Après avoir ôté le matériel d'emballage, vérifier que la machine et les dispositifs de commande sont parfaitement intacts et qu'ils n'ont subi aucun dommage pendant le transport.
Les carences éventuelles doivent être signalées au fabricant dans les 8 jours qui suivent la livraison.
En cas de doute, ne pas utiliser l'élévateur, mais s'adresser au service d'assistance technique du revendeur autorisé.
Les matériels utilisés pour l'emballage (sachets en plastique, polystyrène mousse, bois, clous, vis, etc.) représentent une source de danger potentielle: il ne faut jamais les laisser à la portée des enfants ni des animaux!
Nous vous conseillons de conserver le matériel d'emballage pour les transports futurs. En cas d'élimination, il faudra apporter ce matériel dans les lieux prévus pour le ramassage et le tri des déchets, suivant les dispositions locales.

7.0. MONTAGE ET MISE EN SERVICE

DANGER

- **L'installation de l'élévateur requiert l'intervention d'un personnel professionnellement qualifié.**
- **Les interventions sur la partie électrique, même sans gravité, requièrent l'intervention d'un personnel professionnellement qualifié.**
- **Il est interdit d'installer l'élévateur sur des sols mouvants ou accidentés.**
- **Il est interdit d'installer l'élévateur dans des lieux où peuvent se développer des vapeurs ou des mélanges inflammables ou explosifs.**
- **Il faut positionner l'élévateur à l'intérieur de locaux fermés, à l'abri des agents atmosphériques: neige, pluie, vent. etc.**
- **Il faut positionner l'élévateur à l'écart des sources de chaleur et des dispositifs qui peuvent émettre des radiations électromagnétiques.**
- **Il est obligatoire de vérifier que le milieu où l'on veut installer l'élévateur est correctement aéré et éclairé.**
- **Vérifier à l'avance que la hauteur et les caractéristiques du plafond du local où l'on désire installer l'élévateur peuvent garantir la montée complète de l'élévateur même quand il sera chargé de véhicules particulièrement hauts.**
- **Avant d'effectuer le déplacement des différentes parties qui composent l'élévateur, il est obligatoire de vérifier l'entité des poids que l'on désire déplacer, et de vérifier que les appareils de levage utilisés sont appropriés pour de tels poids.**

7.1. Zone d'installation

Pour la mise en fonction de l'appareil, les outillages suivants sont nécessaires:

- série de clés à six pans et de clés Allen de 6 à 24 mm et clé CH46
- perçeuse pour chevilles (Ø du perçage 18 mm)
- niveau
- câble électrique triphasé avec sect. minimum 4 mm²- trois pôles + mise à la terre.

Pour trouver la zone adaptée, il faut tenir compte de l'encombrement maximal de l'élévateur (voir § 4.0. - DONNÉES TECHNIQUES), et il faut considérer l'espace praticable pour l'opérateur autour du périmètre de l'appareil (respecter une distance tout autour de l'élévateur de 800 mm au moins entre l'élévateur et les murs ou les outillages éventuels, pour permettre à l'opérateur d'effectuer les opérations nécessaires d'entretien et de contrôle).
Le local où vous installez l'élévateur doit avoir une hauteur du sol au plafond de 6000 mm au minimum pour permettre de monter le tuyau servant au passage des câbles électriques entre une colonne et l'autre.
En outre il faut tenir compte de l'espace nécessaire pour les opérations de montée et de descente des véhicules.
L'élévateur doit être installé de façon que l'opérateur puisse, à partir de son poste de commande, visualiser tout l'appareil et la zone environnante, pour pouvoir vérifier qu'il n'y a dans cette zone aucune personne et/ou aucun objet susceptibles d'entraver les mouvements de l'élévateur et d'être source de danger.

Conditions minimum requises pour le sol sur lequel on désire installer l'élévateur
L'élévateur doit être monté sur un sol en béton plat, nivelé et régulier, sans joints de dilatation et sans fissures.
Ce sol doit supporter les forces transmises par les colonnes dans les conditions de chargement les plus lourdes: il doit avoir une résistance d'au moins 35 N/mm^2 équivalant à une classe de 35 RcK.
La couche de béton doit garantir la tenue des chevilles d'ancrage et avoir une bonne consistance sur au moins 300 mm.
Les caractéristiques précédentes doivent être assurées sur une surface minimale de 4000 mm x 2000 mm (TAB. 6).

DANGER

Il est interdit d'installer l'élévateur sur des sols ayant des caractéristiques différentes de celles décrites ci-dessus, comme par exemple des sols mouvants ou accidentés, ou des sols non nivelés.

TAB. 6

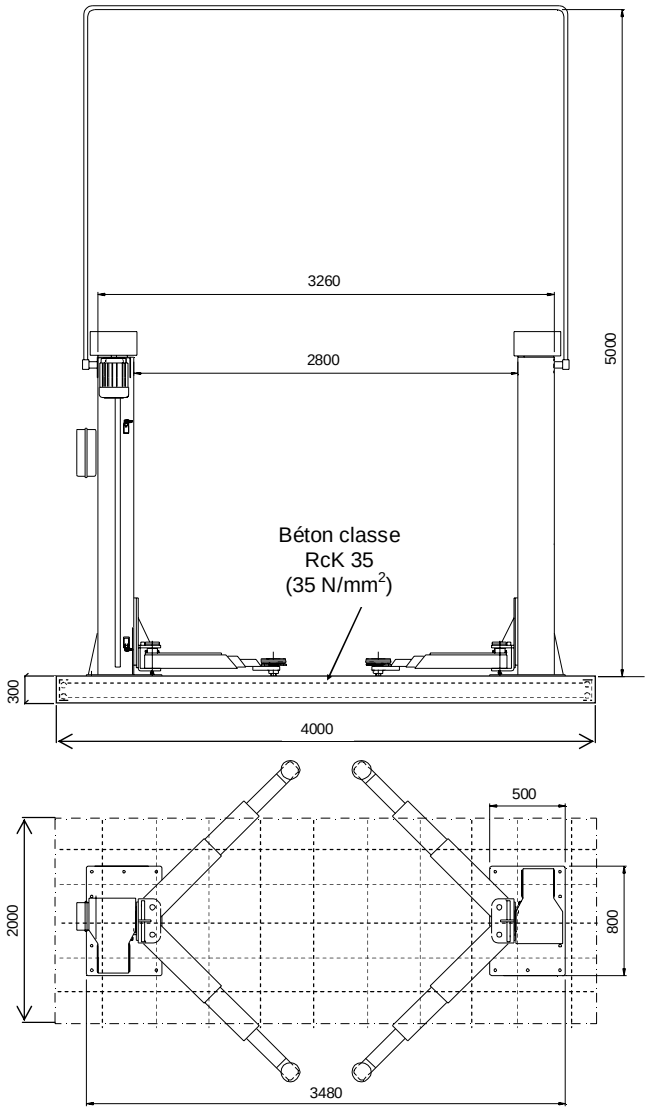

Armature: deux grillages électro-soudés Fe44K fil Ø 8 mm maille 200 mm x 200 mm

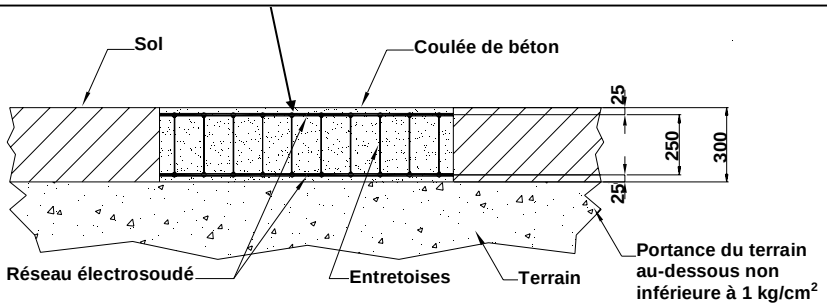

7.2. Emplacement colonnes

Après avoir libéré les différents composants de leur emballage, suivre les instructions suivantes pour réaliser l'assemblage de l'élévateur.
Sur le TABLEAU 1 sont indiqués les poids des composants principaux de l'élévateur, pour pouvoir effectuer correctement leur déplacement pendant les phases de montage:

TABLEAU 1

TABLEAU POIDS [Kg]	
Colonne	525
Bras	71

- En utilisant des engins de déplacement adéquats au poids des colonnes (voir TABLEAU 1) transporter les colonnes dans l'endroit choisi pour l'installation. Disposer les colonnes à l'horizontale sur le sol, de façon que le chariot porte-bras soit tourné vers le haut (TAB. 7).
- Vérifier que la valeur (distance entre le chariot porte-bras et la plaque de base) indiquée sur le TAB. 7 est égale à 800 mm pour les deux colonnes. Au cas où il n'en serait pas ainsi pour une ou les deux colonnes, il faut alors agir avec une clé hexagonale CH46 sur l'hexagone de la vis mère correspondante située au sommet de la colonne (TAB. 8), puis tourner jusqu'à obtenir la valeur correcte pour le chariot.

TAB. 7

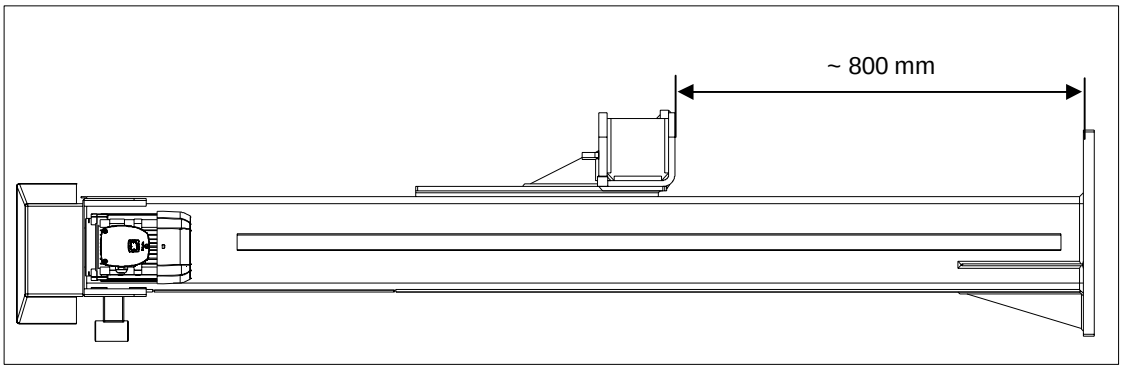

TAB. 8

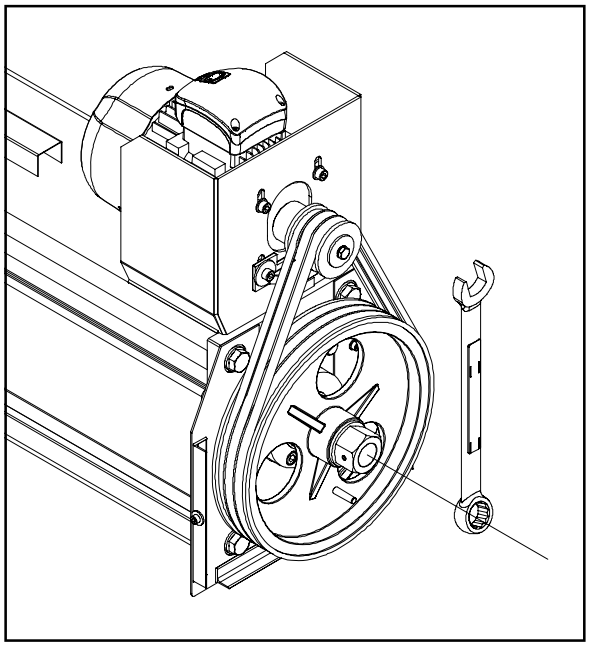

- Mettre les colonnes en position verticale: pour effectuer cette opération il faut élever la colonne qui se trouve du côté du moteur, comme montré sur le TAB. 9; pour cela utiliser des courroies de soulèvement d'une portée adéquate au poids de la colonne (voir TABLEAU 1): ne pas utiliser de chaînes ni de moyens susceptibles d'abîmer les colonnes.

TAB. 9

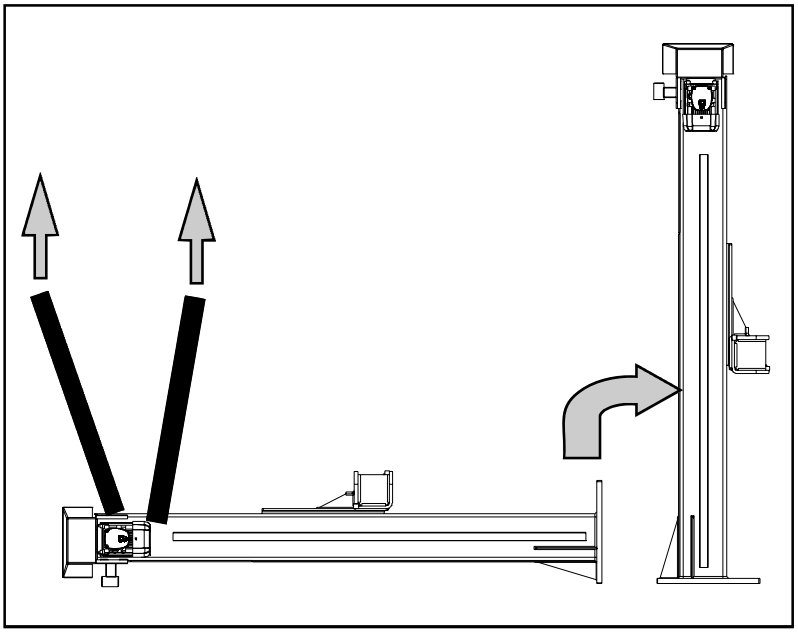

DANGER

Il faut soutenir les colonnes jusqu'à ce qu'on les ait solidement fixées au sol avec toutes les chevilles de fixation respectives!

- Disposer les deux colonnes comme indiqué sur le TAB. 10, alignées à la distance indiquée sur le TAB. 10.
- À l'aide d'un niveau, disposer les deux colonnes perpendiculairement au sol en mettant, si nécessaire, des épaisseurs entre le sol et la plaque de base aux points où des espaces vides se créent, de façon à obtenir un appui uniforme.

DANGER

Les colonnes doivent être parfaitement perpendiculaires au sol (vérifier avec le niveau) sans présenter aucun branlement.

TAB. 10

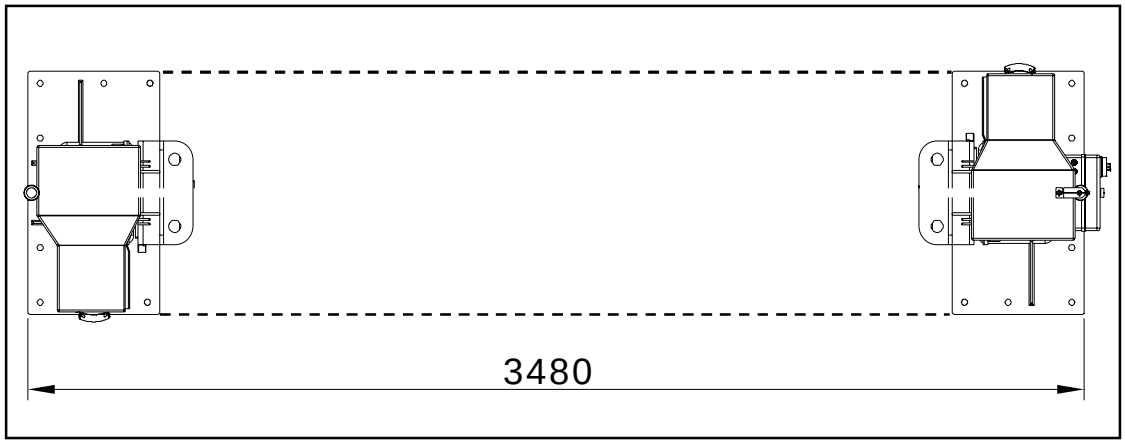

7.3. Fixation des colonnes

On peut alors procéder à fixer les colonnes.
Effectuer la fixation de chaque colonne par terre, en utilisant les chevilles fournies (8 chevilles munies de rondelle pour chaque colonne) en exécutant les instructions suivantes.

- Trouer (1 TAB. 11) avec une pointe correspondant au diamètre des chevilles fournies (Ø 18 mm) aux points de fixation (8 points de fixation pour chaque colonne, TAB. 12) prédisposés sur les plaques de base de chaque colonne.
- Nettoyer les trous (2 TAB. 11).
- Enfoncer chaque cheville dans chaque trou avec de légers coups de marteau (3 TAB. 11).
- Serrer les boulons avec une clé dynamométrique réglée sur 70 N·m (4 TAB. 11).
- Si cette valeur ne permet pas de bloquer les chevilles, la cause peut être une erreur du perçage (diamètre trop grand) ou bien la consistance insuffisante du béton de la fondation).

TAB. 11

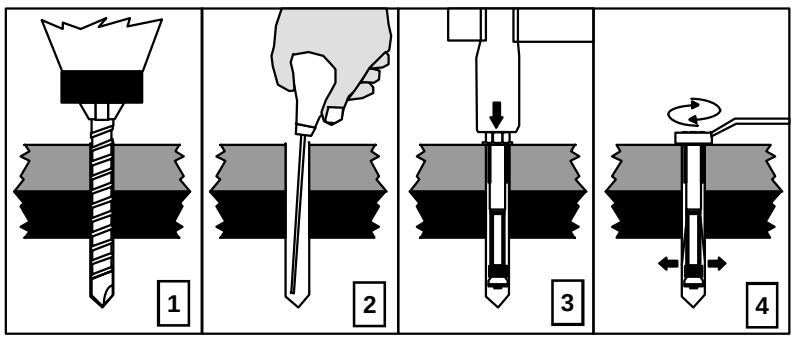

TAB. 12

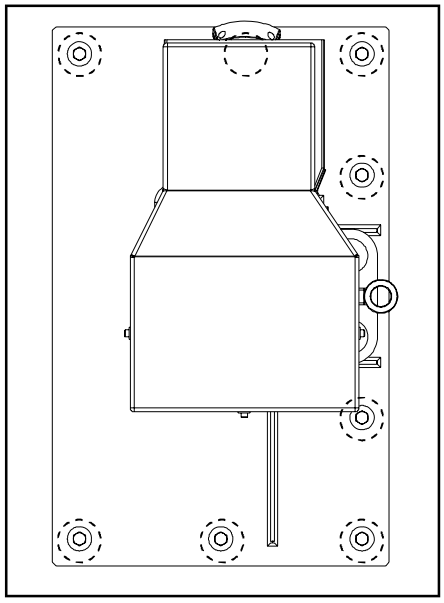

TAB. 12. Points de fixation colonne.

DANGER

- **Il est obligatoire de fixer parfaitement les colonnes au sol, car une fixation défectueuse peut causer des accidents très graves!**
- **Il est interdit d'utiliser des visseuses à air comprimé pour effectuer le serrage des chevilles.**
- **Après 10 courses à pleine charge, contrôler que les boulons des chevilles sont tous parfaitement serrés.**
- **Il est obligatoire de contrôler tous les 3 mois que les chevilles ne se desserrent pas!**
- **En cas de doute sur le type de consistance du sol ou sur le positionnement sur le sol porteur, consulter le service d'assistance technique du revendeur autorisé.**
- **Le fabricant décline toute et n'importe quelle responsabilité pour les dommages causés par le non-respect des indications précédentes.**

7.4. Fixation du tuyau pour le passage aérien des câbles

- Ôter de l'emballage les tuyaux pour le passage aérien des câbles, étaler par terre les composants et les assembler comme le montre le TAB. 13. Serrer les vis des manchons coudés (1 TAB. 13) et du manchon central (2 TAB. 13).
- Le câble électrique se trouve déjà monté à l'intérieur des tuyaux, contrôler qu'il sort de l'extrémité des tuyaux de la longueur nécessaire pour arriver, pour une colonne, jusqu'à la boîte de dérivation et pour l'autre colonne au tableau électrique (le câble le plus long).

TAB. 13

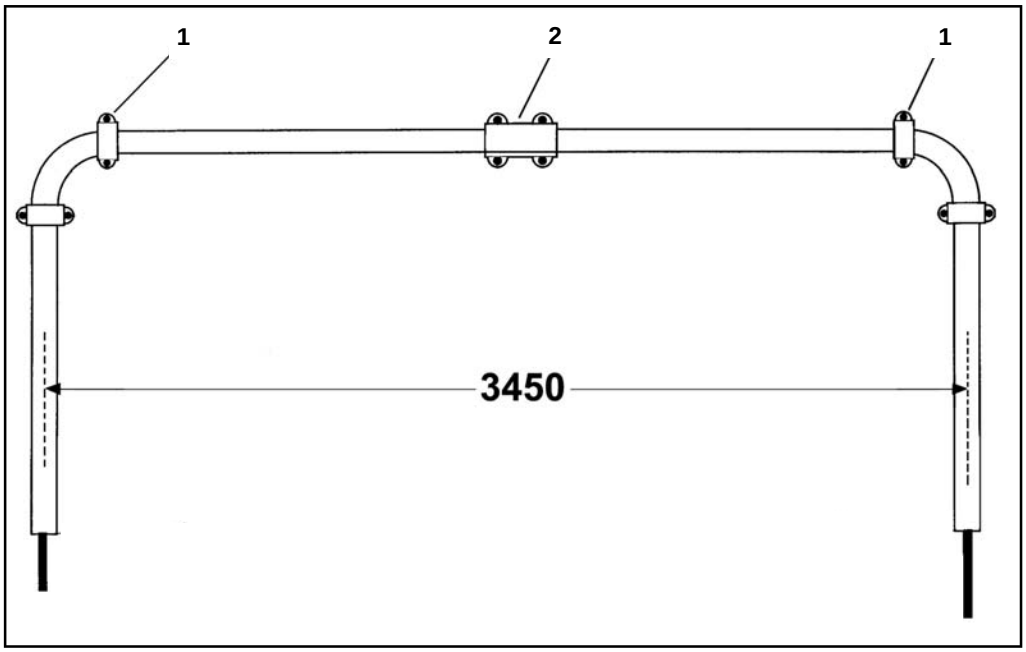

TAB. 14

- Introduire les deux tuyaux verticaux (3 TAB. 14) dans le support relatif (2 TAB. 14): faire entrer d'abord les câbles électriques qui dépassent des tuyaux, puis introduire les tuyaux à fond dans les supports, de sorte qu'ils arrivent au fil inférieur de ces mêmes supports. Bloquer les tuyaux dans leur position en serrant les vis (4 TAB. 14).

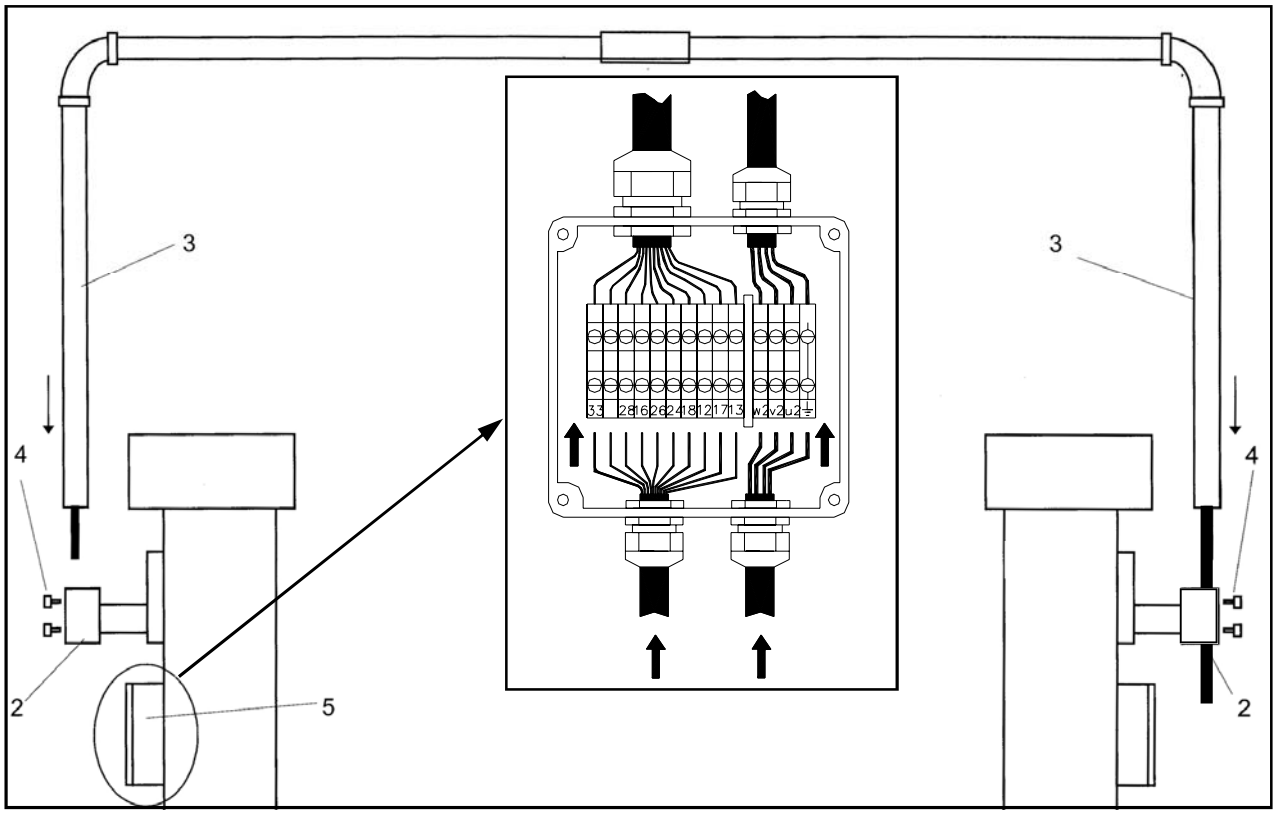

Le tuyau des câbles le plus long doit être monté dans le support de la colonne avec le tableau électrique, car les câbles électriques doivent être branchés à travers les presse-étoupe prévus à cet effet dans le bornier du tableau électrique (TAB. 15).
Pour la colonne sans tableau électrique, lever le couvercle des boîtes de dérivation (5 TAB. 14), introduire le câble provenant du tuyau dans le serre-câble de la boîte, brancher les fils aux bornes prédisposées à l'intérieur de la boîte.
Il faut que chaque fil soit branché à sa borne correspondante qui porte le même numéro.
Il faut respecter scrupuleusement la correspondance entre la numérotation faite sur les collets des fils électriques et la numérotation faite sur le bornier de la boîte électrique de dérivation!

TAB. 15

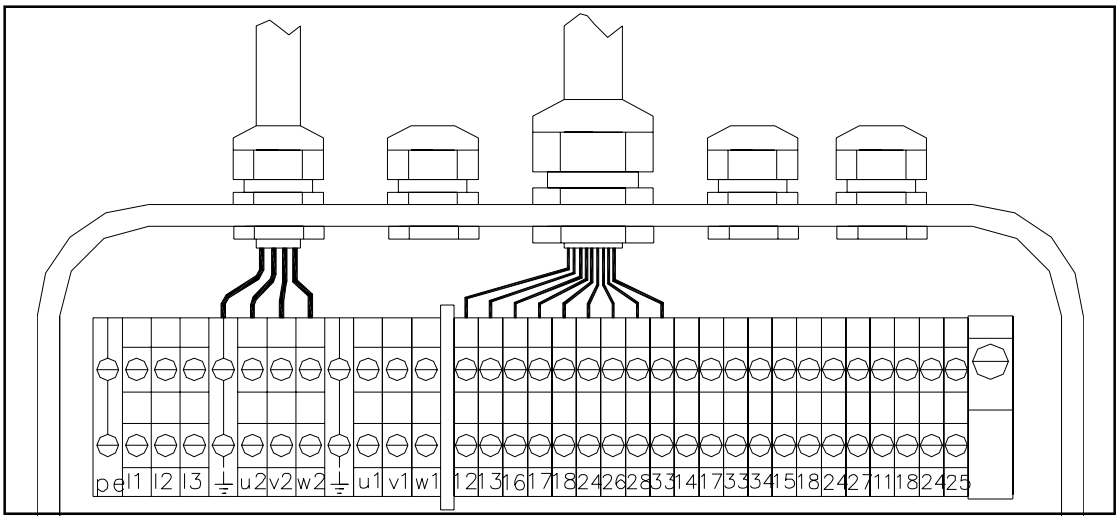

7.6
Branchement à la ligne électrique

DANGER

- **Les interventions sur la partie électrique, même sans gravité, requièrent l'intervention d'un personnel professionnellement qualifié.**
- **Avant d'effectuer toute opération quelle que soit, il est obligatoire de vérifier que les dispositifs sur lesquels on veut intervenir sont déconnectés de manière sûre de la source d'énergie électrique.**
- **La connexion du tableau de commande au réseau d'alimentation doit être effectuée par un tableau de distribution prédisposé par l'utilisateur. Ce tableau doit être équipé d'un sectionneur, d'un dispositif de protection contre les sur-courants et d'un disjoncteur différentiel (système d'interruption automatique règle de façon adéquate): il est interdit de brancher le tableau de commande directement au réseau de distribution de l'usine ou de l'atelier!**
- **IL EST FORMELLEMENT INTERDIT D'EFFECTUER DES JONCTIONS SUR LE CÂBLE DE LIGNE!**
- **Avant de réaliser les connexions, contrôler que les données relatives à l'alimentation électrique qui sont indiquées sur la plaquette d'identification de l'élévateur (TAB. 3) correspondent bien aux caractéristiques du tableau de distribution prédisposé par l'utilisateur.**
- **Raccorder l'élévateur à la terre.**

L'élévateur est livré avec un raccord au système externe de terre identifiable par le symbole illustré en TAB. 15A (collé sur l'élévateur). Effectuer le raccord à la terre conformément aux normes en vigueur, au moyen d'un fil électrique recouvert et marqué en jaune et vert de section adéquate.

TAB. 15A

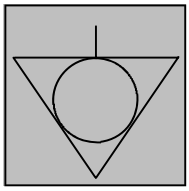

Contrôler que la tension est bien la tension requise pour le fonctionnement (400 V, 50 Hz, 3Ph).
Brancher le câble de ligne avec le fil de terre aux bornes marquées L1 - L2 - L3 - PE du bornier (TAB. 16) situé à l'intérieur du tableau électrique de commande.
Utiliser un câble électrique ayant pour section minimum 4 mm² à 3 pôles + terre, pour une longueur maximum de 50 m. Pour des longueurs supérieures il est nécessaire d'utiliser un câble électrique ayant une section supérieure; dans ce cas appeler le service d'assistance technique de la société OMCN S.p.A. pour obtenir des indications sur la section de câble qui convient pour la longueur donnée.

TAB. 16

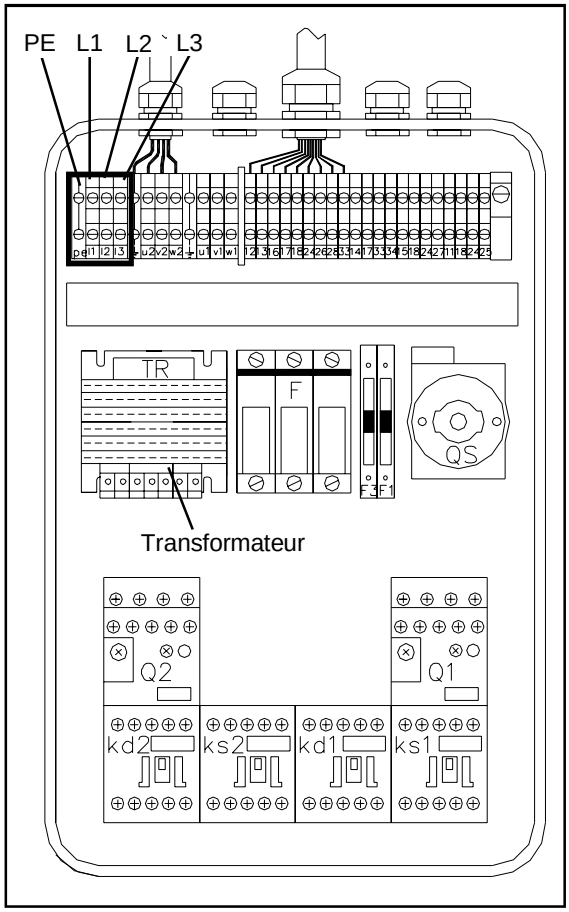

7.7.
Démarrage

- Donner la tension à l'aide de l'alimentation de ligne.
- Tourner l'interrupteur général (TAB. 17) qui se trouve sur le tableau électrique en position « ON ».
- Appuyer brièvement sur le bouton-poussoir <MONTÉE> (TAB. 17) et vérifier que les deux chariots de l'élévateur montent; appuyer brièvement sur le bouton <DESCENTE> (TAB. 17) et vérifier que les deux chariots de l'élévateur descendent. Si au contraire on a l'une des situations de fonctionnement non correctes suivantes:
  1) un chariot monte et l'autre descend, ou bien
  2) les deux chariots descendent
  agir comme décrit ci-après.

TAB. 17

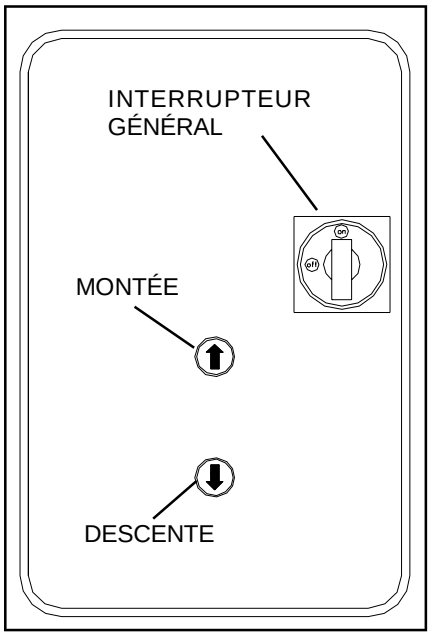

DANGER

Dans les deux cas, avant d'intervenir il est obligatoire de couper la tension en agissant sur le sectionneur du tableau électrique de distribution de l'utilisateur, puis commuter l'interrupteur général en position "OFF" (TAB. 17).

1) <u>Un chariot monte et l'autre descend</u>
   - après avoir coupé la tension, ouvrir le volet du tableau électrique de commande, débrancher deux phases du câble d'alimentation du moteur du chariot qui descend (Moteur 1 ou Moteur 2, TAB. 18) et intervertir la position, puis serrer à nouveau les vis des bornes intéressées;
   - fermer le volet du tableau de commande et donner la tension avec le sectionneur du tableau de distribution. Commuter alors l'interrupteur général sur la position « ON »;
   - contrôler que si on appuie brièvement sur le bouton-poussoir <MONTÉE> les deux chariots effectuent la montée, et que si on appuie brièvement sur le bouton-poussoir <DESCENTE> ils effectuent la descente.

2) Les deux chariots descendent

- couper la tension à la machine, puis ouvrir le tableau de commande, déconnecter deux phases du câble d'alimentation provenant du tableau de distribution de l'usine (L1, L2, L3 TAB. 18) et intervertir leurs positions, en serrant à nouveau les vis des bornes intéressées
- fermer le volet du tableau de commande et donner la tension avec le sectionneur du tableau de distribution. Commuter alors l'interrupteur général sur la position " ON "
- contrôler que si l'on appuie brièvement sur le poussoir <MONTÉE>, les deux chariots effectuent la montée, et que si l'on appuie brièvement sur le poussoir <DESCENTE> ils effectuent la descente.

TAB. 18

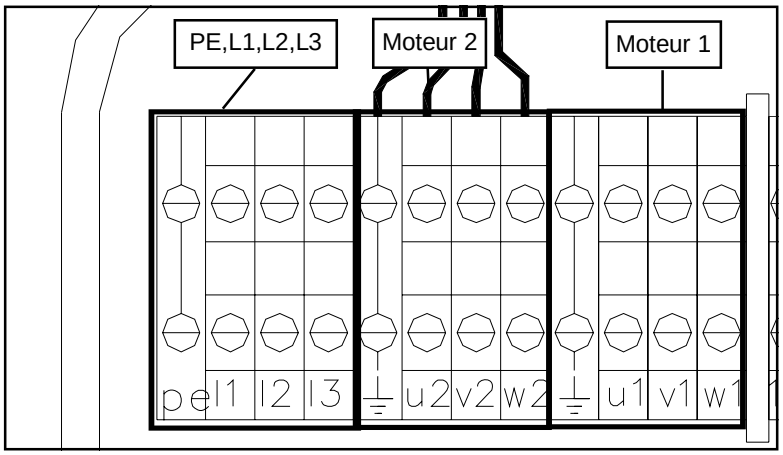

- Quand on a fini de contrôler le fonctionnement correct des commandes de montée et de descente de l'élévateur, mettre les chariots en fin de course de montée en appuyant sur le poussoir <MONTÉE>, et en le tenant appuyé jusqu'à ce que chaque chariot ait atteint sa propre fin de course de montée.
- Vérifier que la hauteur des deux chariots à partir du sol est la même (TAB. 19). Au cas où il n'en serait pas ainsi, il faut alors agir avec une clé hexagonale CH46 sur l'hexagone de la vis mère située au sommet de la colonne (TAB. 8), puis tourner jusqu'à obtenir la valeur correcte pour le chariot.
- Faire monter et descendre le pont 2 fois de suite. Quand les chariots sont bien synchronisés, vérifier que les fins de course s'enclenchent lorsqu'il le faut.
- Vérifiez à nouveau que les chariots soient parfaitement synchrones lorsqu'ils arrivent au niveau des fins de course de montée. Dans le cas contraire, réglez la position des fins de course en desserrant les vis prévues à cet effet jusqu'à l'obtention d'un synchronisme impeccable.

TAB. 19

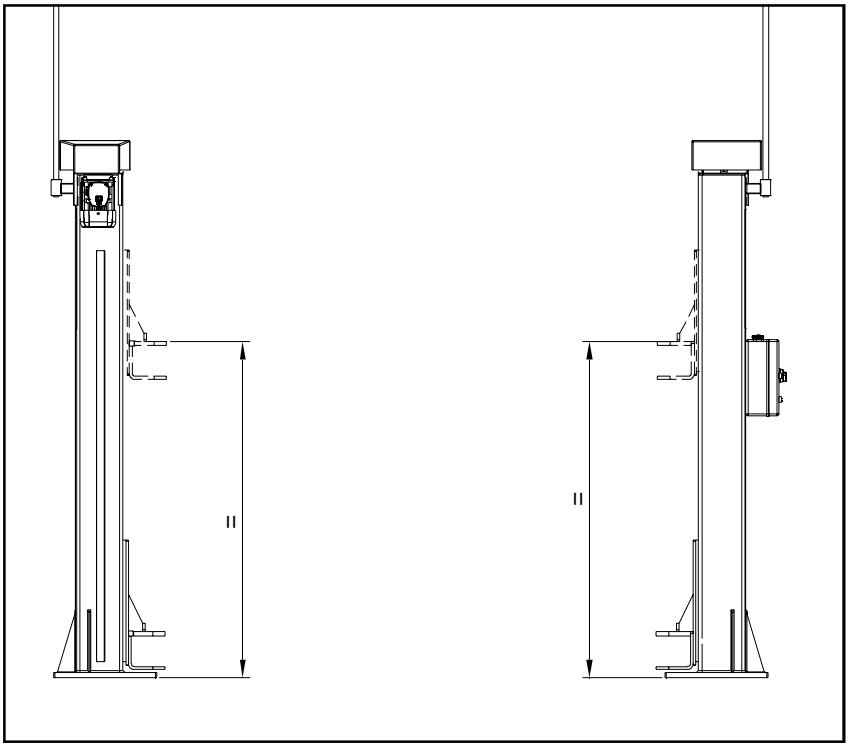

7.8. Montage protections transmission courroies

Sur la plaque de tête de chaque colonnes est installé le capteur pour contrôler le mouvement du chariot (1 TAB. 20), sur la poulie est installé le plateau de contrôle (2 TAB. 20) pour relever le nombre de tours de la vis: le capteur et le plateau de contrôle sont montés et réglés par le fabricant en phase de test.
La distance correcte entre le plateau de contrôle et le capteur est d'environ 1 ÷ 2 mm: vérifier cette distance, si elle n'est pas correcte il est possible de régler la cote du plateau de contrôle en le vissant ou en le dévissant.

TAB. 20

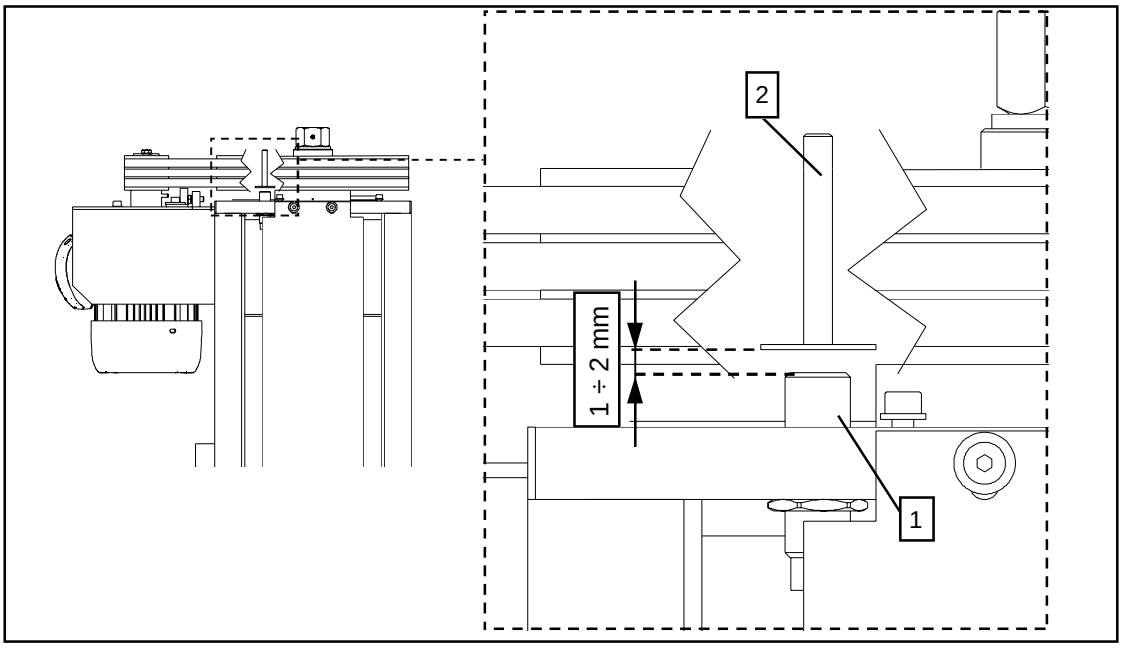

Pour chaque colonne procéder au montage des protections, en suivant les instructions suivantes.

- Installer le support (1 TAB. 21) sur la plaque de tête (2 TAB. 21) de la colonne en le fixant avec les vis fournies (3 TAB. 21) qu'il faut serrer dans les trous respectifs qui se trouvent sur la plaque.
- Installer la protection (4 TAB. 21) sur le support et le fixer avec les vis (5 TAB. 21) dans les trous prédisposés.

TAB. 21

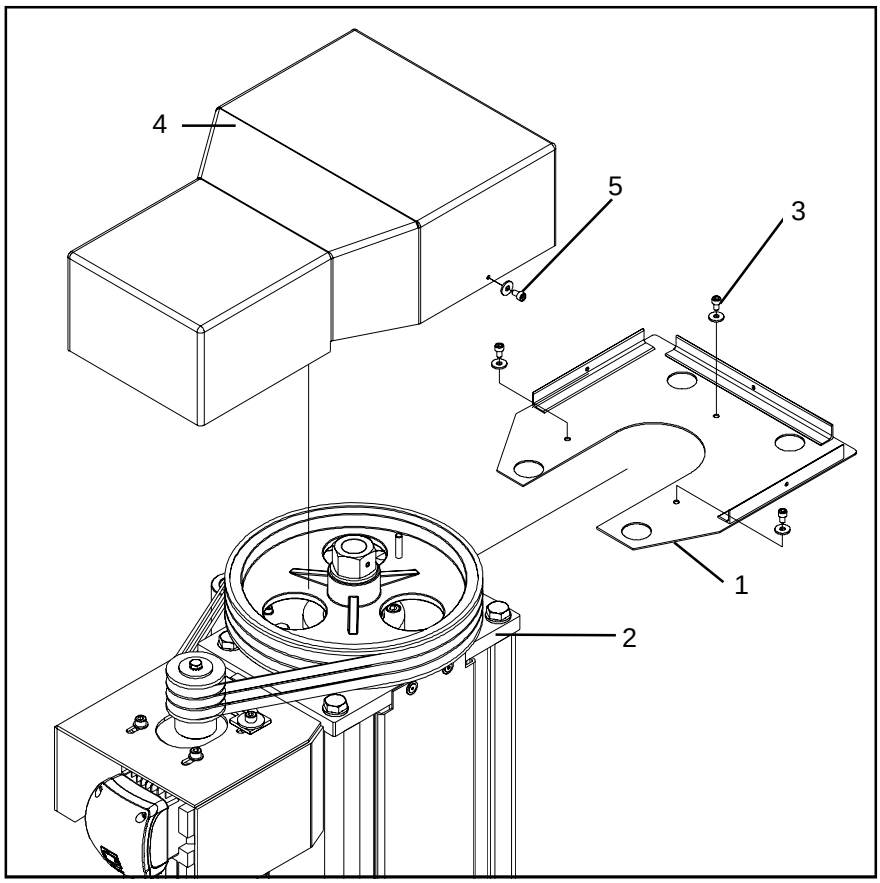

L199R1FS004

7.8.
Montage des bras porte-charge

Suivez les instructions indiquées en TAB. 22 pour monter les bras télescopiques porte charge sur les chariots de l'élévateur. Le dispositif protège-pieds doit être tourné vers l'extérieur comme montré en TAB. 22.
Pour monter correctement les quatre bras suivre les instructions suivantes.

DANGER

- **Déplacer les bras télescopiques en utilisant des moyens adéquats à leur poids (bras 71 kg).**
- **Il est interdit de déplacer les bras en les soulevant du dispositif de protection des pieds: risque de chute!**

TAB. 22

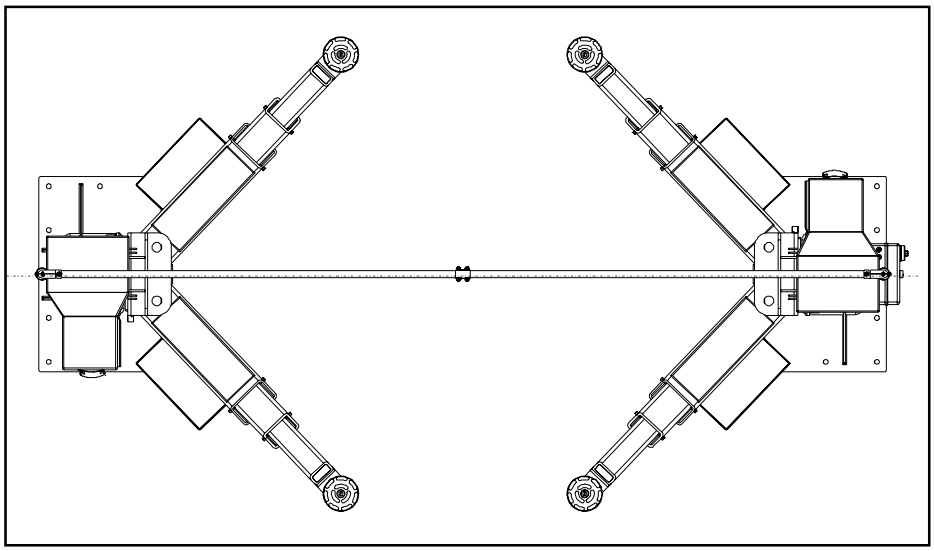

- Mettre les chariots à 1000 mm environ du sol en agissant sur la commande de montée ou descente prévue à cet effet.
- Pour chaque bras:
  - enlever les vis de blocage pré-montées sur le bras (a TAB. 23),
  - extraire de son siège le pivot inséré dans le chariot (b TAB. 23),

TAB. 23

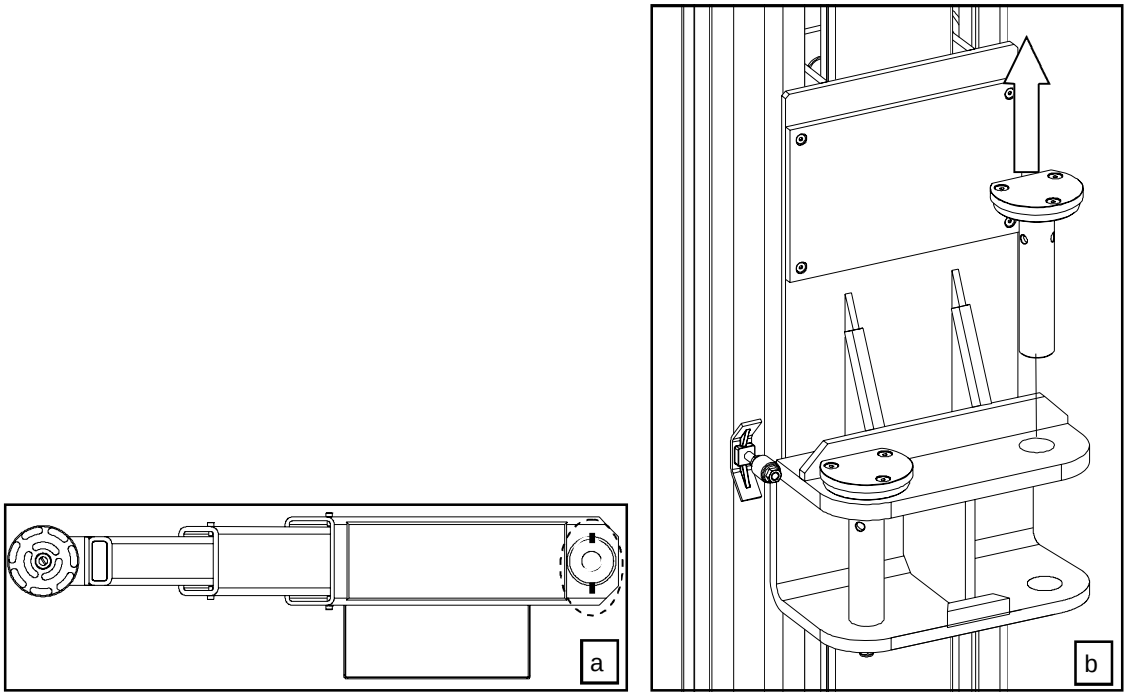

– soulever le bras au moyen de sangles de capacité adéquate (a TAB. 24),
– insérer le bras dans son siège prévu dans le chariot (b TAB. 24),
– remonter, en l'introduisant à fond, le pivot qu'on vient d'extraire, de sorte que quand il est inséré les crans présents sur le corps du pivot coïncident avec les deux trous sur le bras (c TAB. 24),
– serrer à fond les deux vis de blocage (d TAB. 24) qu'on avait enlevées pour fixer le pivot. Vérifier deux ou trois fois que quand on extrait manuellement la tête du pivot de son siège (e TAB. 24) le bras correspondant tourne librement, et qu'au contraire il reste bloqué dans sa position quand la tête du pivot est complètement insérée dans son siège.

TAB. 24

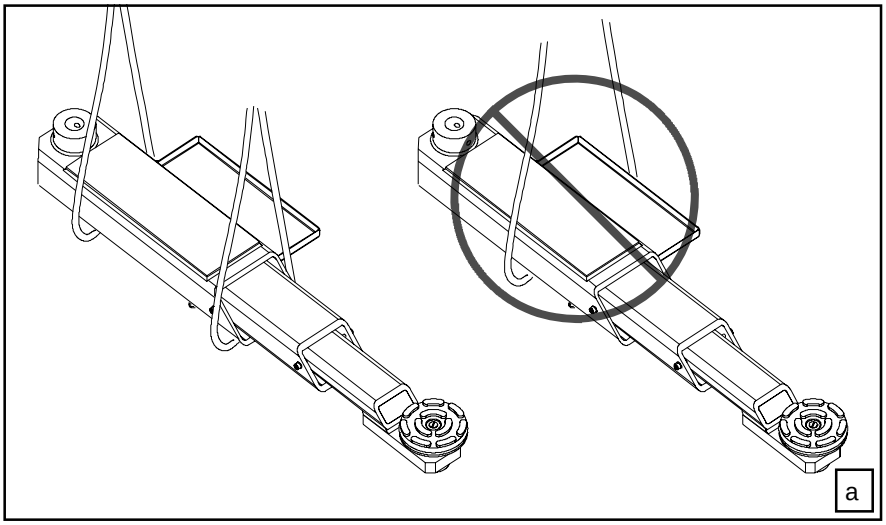

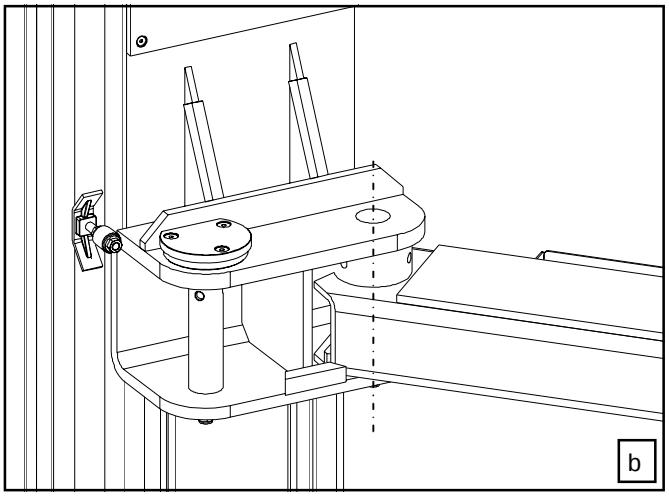

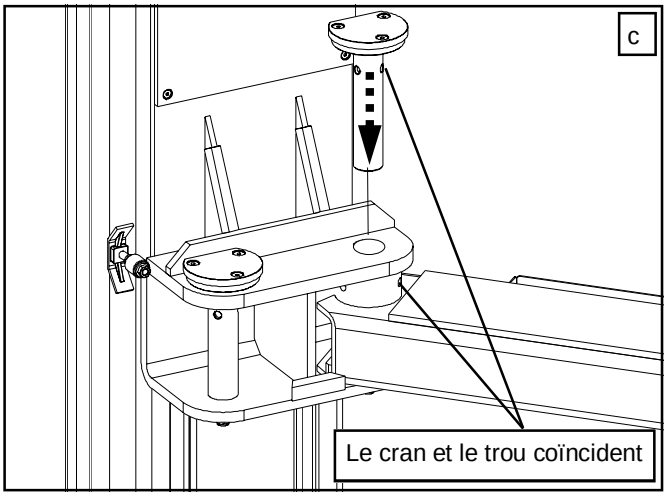

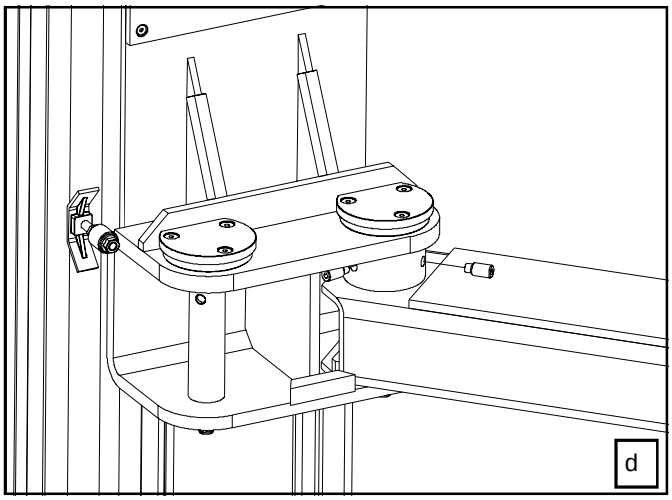

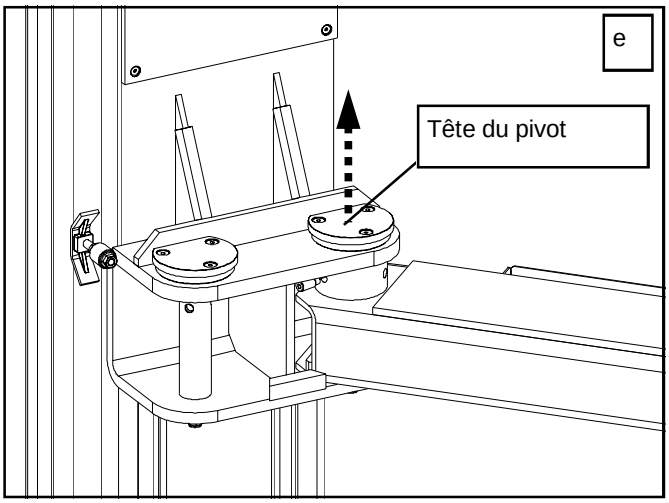

7.9. Contrôle de la fonctionnalité et carte électronique

AVERTISSEMENT

Les opérations indiquées ci-dessous doivent être exécutées exclusivement par un technicien spécialisé.

- Faire descendre les chariots avec le poussoir <DESCENTE>, et vérifier que les fins de course de descente (TAB. 26) des deux colonnes interviennent en arrêtant les chariots respectifs à une cote d'environ 5 mm de la plaque de base (TAB. 25), et que les quatre pivots de blocage se mettent dans une position permettant à tous les bras de soulèvement de tourner librement. Au cas où la cote est différente pour un chariot ou pour les deux chariots, régler la position de la fin de course de descente correspondante en agissant sur le registre prévu à cet effet sur la fixation du levier de la fin de course.
- Effectuer une brève course en montée, et vérifier que les quatre pivots de blocage se referment pour bloquer à nouveau les bras de soulèvement.

TAB. 25

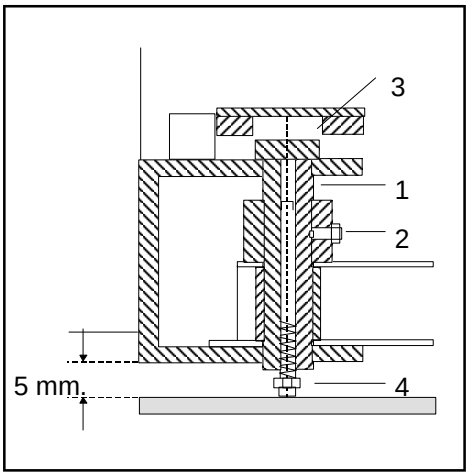

TAB. 26

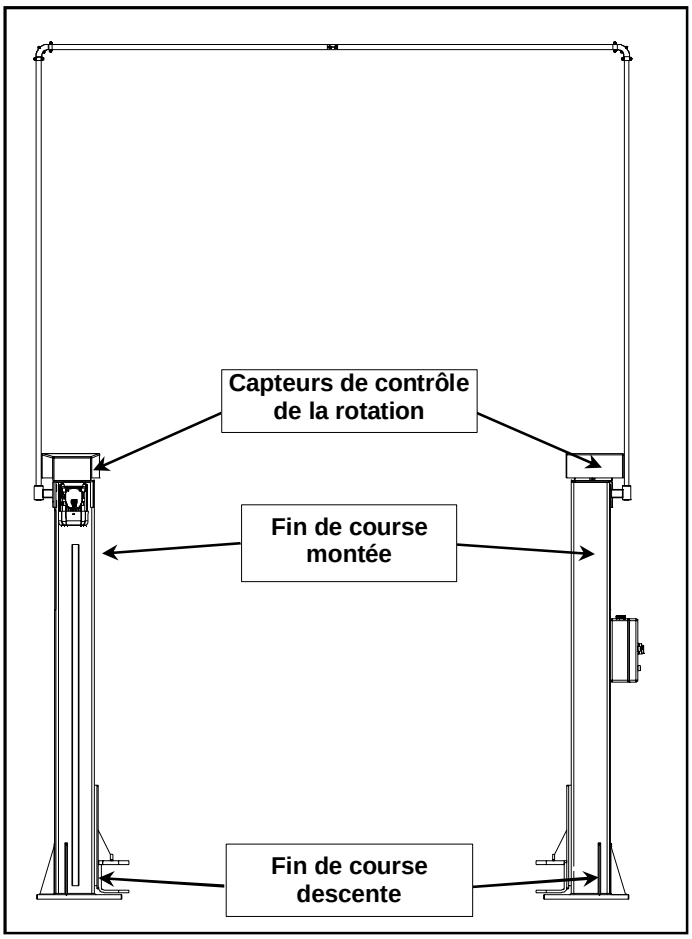

Le synchronisme du mouvement des deux chariots porte-bras est contrôlé par une carte électronique située dans le tableau électrique de commande. Ce système contrôle, avec deux capteurs situés chacun sur la plaque supérieure de chaque colonne (TAB. 26), le nombre de tours des vis de transmission, et pourvoit à corriger les éventuelles inégalités dans les limites d'une tolérance permise. Il intervient en arrêtant le moteur de la vis plus rapide, ce qui permet à l'autre chariot d'atteindre la position correcte.

Pendant le mouvement de montée et de descente, les chariots porte-bras sont constamment contrôlés. Il peut se produire que l'un des deux s'arrête et reparte immédiatement à cause d'une intervention de la correction de l'alignement: cet arrêt est un signe que l'élévateur fonctionne normalement.
Chaque fois qu'ils sont touchés, les fins de course de montée et de descente (TAB. 26) qui se trouvent sur les deux colonnes, mettent à zéro les comptages accumulés.

AVERTISSEMENT

- **Les interventions sur la partie électrique, même sans gravité, requièrent l'intervention d'un personnel professionnellement qualifié.**
- **Si le contrôle d'une des fonctions énumérées ci-dessous n'a pas un résultat positif, consulter le fabricant.**

La carte électronique situé à l'intérieur du tableau de commande sur le volet des poussoirs est dotée d'une série de voyants LED qui permettent de vérifier l'efficacité de la carte et des composants électriques qui sont installés sur l'élévateur.

TAB. 27

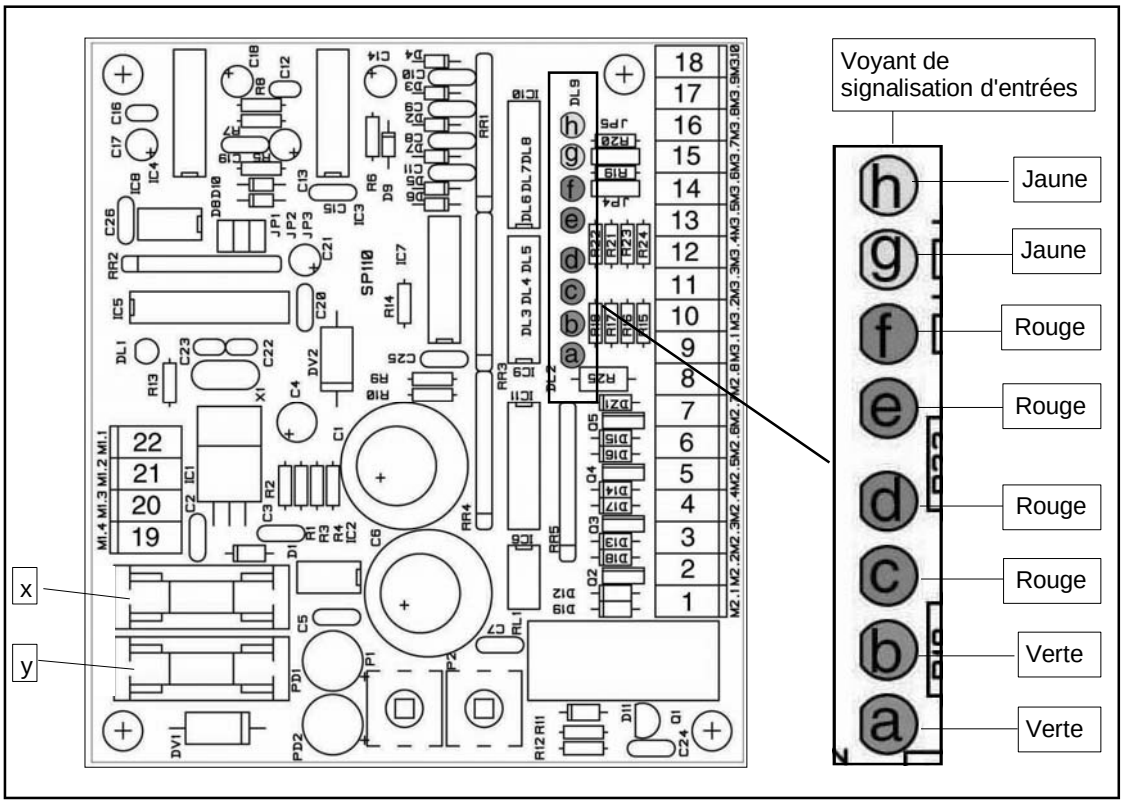

Les deux led a, b permettent de vérifier que les poussoirs de <MONTÉE> et <DESCENTE> fonctionnent correctement.
Contrôler que:

- si l'on appuie sur le poussoir <MONTÉE> la led verte (a) s'allume.
- si l'on appuie sur le poussoir <DESCENTE> la led verte (b) s'allume.

Contrôler également que:

- quand le chariot porte-bras de la colonne avec le tableau électrique de commande arrive à fin de course de montée, la led rouge (c) s'allume.
- quand le chariot porte-bras de la colonne sans le tableau électrique de commande arrive à fin de course de montée, la led rouge (d) s'allume.

Vérifier en particulier que:

- quand le chariot porte-bras de la colonne avec le tableau électrique de commande arrive à fin de course de descente, la led rouge (e) s'allume.
- quand le chariot porte-bras de la colonne sans le tableau électrique de commande arrive à fin de course de descente, la led rouge (f) s'allume.

Durant le mouvement de montée et de descente des chariots porte-bras, les voyants LED jaunes (g) et (h) qui indiquent le bon fonctionnement des deux proximity, doivent clignoter: respectivement (g) pour la colonne avec le tableau électrique de commande et (h) pour l'autre.
Si quand on appuie sur le poussoir < MONTÉE > ou sur le poussoir <DESCENTE> il ne se produit aucun mouvement de l'élévateur, et les leds sur la carte restent éteints, il est nécessaire de vérifier si les deux fusibles (x) et (y) situés sur la carte et les deux fusibles F1 et F2 (6 TAB. 37) fonctionnent efficacement.

7.10.
Essai de continuité

AVERTISSEMENT

Si la continuité du circuit de protection n'est pas parfaite, cela peut provoquer, en cas de panne du circuit électrique, des accidents très graves pour la santé, et, dans les cas les plus graves, même la mort.

Une fois le montage de l'élévateur terminé et quand on a effectué toutes les connexions électriques, avant de mettre la machine en service, il est obligatoire d'effectuer un essai instrumental de la continuité du circuit équipotentiel de protection selon la normative en vigueur.

7.11.
Conformité à l'emploi

Avant la mise en service, le fabricant s'est assuré que l'élévateur fonctionne sans présenter de risques pour la sécurité, en lui faisant passer des épreuves statiques et dynamique.
Les épreuves se basent sur les coefficients de tests aux normes EN 1493 + A1. L'utilisateur n'a donc pas besoin d'effectuer d'épreuve de charge sur place pour en certifier la conformité.
Si des épreuves de charge sont tout de même organisées pour quelque motif que ce soit, celles-ci doivent impérativement être conduites conformément aux modalités et répartitions de charge indiquées au paragraphe 20.0. – TESTS ET ESSAIS de ce manuel.

DANGER

Les tests doivent être effectués exclusivement par un personnel spécialisé: OMCN S.p.A décline toute responsabilité relative à des dommages causés par l'appareil à des personnes, animaux ou objets, dérivant d'un mauvais positionnement du chargement, ou à une surcharge de poids.

8.0.
ZONE DANGEREUSE AUTOUR DE L'ÉLÉVATEUR

Avant d'utiliser l'élévateur, délimiter sa zone d'activité avec des bandes jaunes qui soient bien visibles même à distance, en suivant le dessin montré sur le TAB. 28. Les bandes jaunes doivent avoir une largeur de 100 mm.

TAB. 28

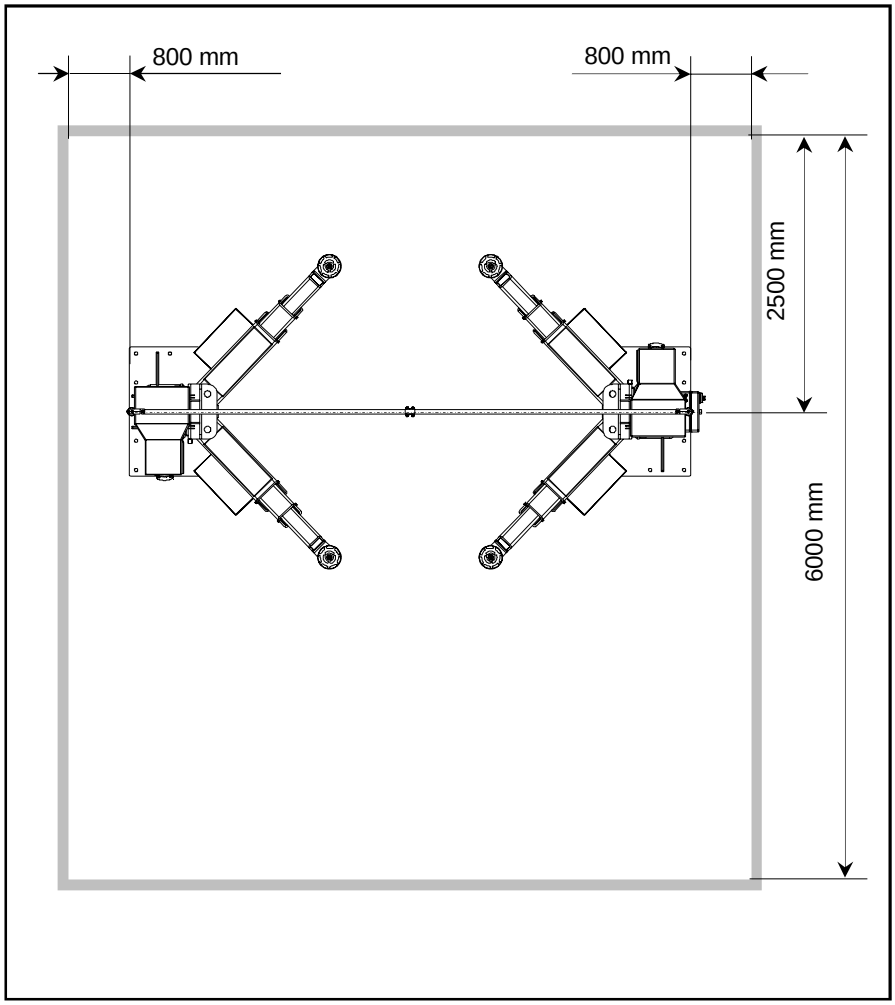

AVERTISSEMENT

Pendant l'emploi de l'élévateur, vérifier qu'il ne se trouve personne à l'intérieur de la zone de travail; s' il y a quelqu'un arrêter tous les mouvements de l'élévateur.

9.0.
FONCTIONNEMENT

La non application des indications suivantes causera la déchéance des conditions de garantie et la déchéance des responsabilités du constructeur pour tous dommages provoqués par l'utilisation de l'élévateur.

AVERTISSEMENT

- **Quand on a fini d'installer l'élévateur, après les 10 premières courses à pleine charge il faut contrôler que les boulons des chevilles de fixation au sol sont parfaitement serrés.**
- **Il est obligatoire de contrôler tous les 3 mois que les chevilles de fixation ne se desserrent pas !**
- **L'élévateur ne doit être utilisé que par du personnel autorisé: il est interdit de faire utiliser l'élévateur par des opérateurs qui ne connaissent pas les instructions indiquées dans le présent manuel.**
- **Vérifier tous les jours que les pivots de blocage des bras sont correctement insérés et qu'ils tiennent.**

AVERTISSEMENT

- **Avant d'effectuer la montée, vérifier que la surface au-dessus du véhicule est complètement libre d'entraves et/ou d'obstacles qui pourraient interférer avec le mouvement.**
- **Dans tous les cas, opérer en dessous du véhicule soulevé uniquement après avoir mis l'interrupteur général en position "0" (OFF).**
- **Avant d'effectuer la descente, vérifier que, dans la zone au-dessous du véhicule, des bras de soulèvement et des chariots, il n'y ait aucun objet et/ ou obstacle qui pourrait interférer avec le mouvement.**
- **En cas de recours à l'assistance technique, s'adresser aux centres autorisés et exiger les pièces de rechange d'origine. La liste des pièces de rechange est jointe à ce manuel.**
- **Il est interdit de soulever des chargements d'un poids supérieur à la portée nominale de l'élévateur, qui est indiquée sur la plaquette d'identification du fabricant (TAB. 3).**
- **Placer le véhicule à soulever à bord de l'élévateur en respectant le tableau de répartition du chargement (TAB. 2).**
- **Si éventuellement les mouvements de l'élévateur se bloquent, il est possible d'effectuer une manœuvre de descente d'urgence: pour cela, exécuter les instructions décrites au paragraphe 9.4. Descente en urgence – ou bien appeler le bureau technique d'OMCN S.p.A. pour recevoir des instructions détaillées.**

9.1. Blocage des bras

À l'intérieur de chacun des pivots qui maintiennent les bras au chariot est contenu un dispositif mécanique de blocage (bloque-bras) du bras correspondant. Ce dispositif intervient automatiquememnt toutes les fois que commence la phase de montée, puis il reste inséré jusqu'à ce que les bras soient ramenés par terre (fin de course descente).
Quand les chariots porte-bras ne sont pas en position de fin de course de descente et qu'il n'y a aucun chargement sur l'élévateur, il est possible d'obtenir la rotation de l'un des 4 bras, en tirant vers le haut manuellement la tête du pivot correspondant (e TAB. 24): cela permet de désinsérer le dispositif de blocage. Le dispositif de blocage s'insère automatiquement dès que la tête se remet dans son propre siège.

9.2. Montée

- Faites descendre les chariots à terre. Placez le véhicule à soulever entre les colonnes en respectant le tableau de répartition de charge (TAB. 2).
- Régler la longueur des bras de soulèvement déboîtables, de sorte que les tampons soient positionnés sous les points de prise pour le soulèvement du véhicule.
  N.B.: les points de prise corrects pour le soulèvement de chaque véhicule sont indiqués par le fabricant.

DANGER

Il est obligatoire d'allonger ou raccourcir tous les bras de la même mesure en utilisant les rallonges extractibles, afin d'obtenir un appui correct de la charge.

- Régler la hauteur des quatre tampons en fonction de la hauteur des points de prise du véhicule à soulever: le réglage des tampons doit être tel que tous les tampons sont bien en contact avec les points de prise respectifs, et que le véhicule, quand il a été soulevé de quelques centimètres, se trouve parallèle au sol.
- Tourner l'interrupteur général (TAB. 29) sur la position « ON ».
- Le bouton-poussoir <MONTÉE> (TAB. 29) est un poussoir à action maintenue: si on l'appuie le mouvement s'engage, et si on le relâche le mouvement s'arrête immédiatement.
- Appuyer sur le poussoir < MONTÉE >, et arrêter la montée après quelques centimètres, puis vérifier que les tampons sont correctement placés en correspondance avec les points de prise du véhicule, et que le véhicule est bien stable sur les tampons.
  Si l'on a bien vérifié ces conditions, on peut poursuivre la phase de montée.
- Si on tient le poussoir <MONTÉE> appuyé, la phase de montée s'arrête, par intervention de la fin de course de montée, quand l'élévateur atteint sa hauteur maximum. **Quand on amène l'élévateur à sa hauteur maximale, il est obligatoire de maintenir appuyé le poussoir de montée jusqu'à ce que les deux chariots arrivent à la fin de course de montée en actionnant les interrupteurs respectifs. De cette manière les chariots s'alignent automatiquement.**

TAB. 29

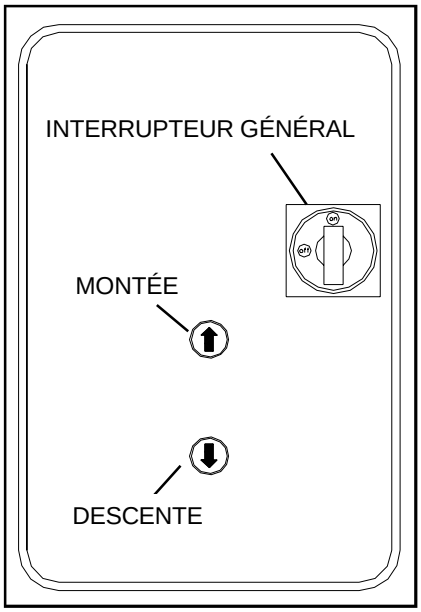

9.3.
Descente

- Le bouton-poussoir <DESCENTE> (TAB. 29) est un poussoir à action maintenue: si on l'appuie le mouvement s'engage, et si on le relâche le mouvement s'arrête immédiatement.
- Après avoir contrôlé que la zone en-dessous du véhicule soulevé et la zone en-dessous des bras de soulèvement sont libres de tous objets et/ou obstacles pouvant interférer avec la descente, appuyer sur le poussoir <DESCENTE> pour commencer la descente.
- Si on tient le poussoir <DESCENTE> appuyé, la phase de descente s'arrête, par intervention de la butée de fin de course de descente: **quand on abaisse complètement l'élévateur, il est obligatoire de maintenir appuyé le poussoir de descente jusqu'à ce que les deux chariots porte-bras arrivent à la fin de course de descente en actionnant les interrupteurs respectifs. De cette manière les chariots s'alignent automatiquement.**

9.4. Descente d'urgence

En cas de coupure de courant, il est possible de faire descendre l'élévateur à la main, en tournant en sens contraire aux aiguilles d'une montre l'écrou (en correspondance de la vis de transmission) situé à l'intérieur du carter supérieur de chaque colonne au moyen d'une clé à six pans CH 46 (TAB. 30).

DANGER

Quand on abaisse les deux chariots porte-bras alternativement, il faut faire très attention à ne pas créer entre eux une différence de niveau supérieure à 100 mm: danger de chute du chargement soulevé!

TAB. 30

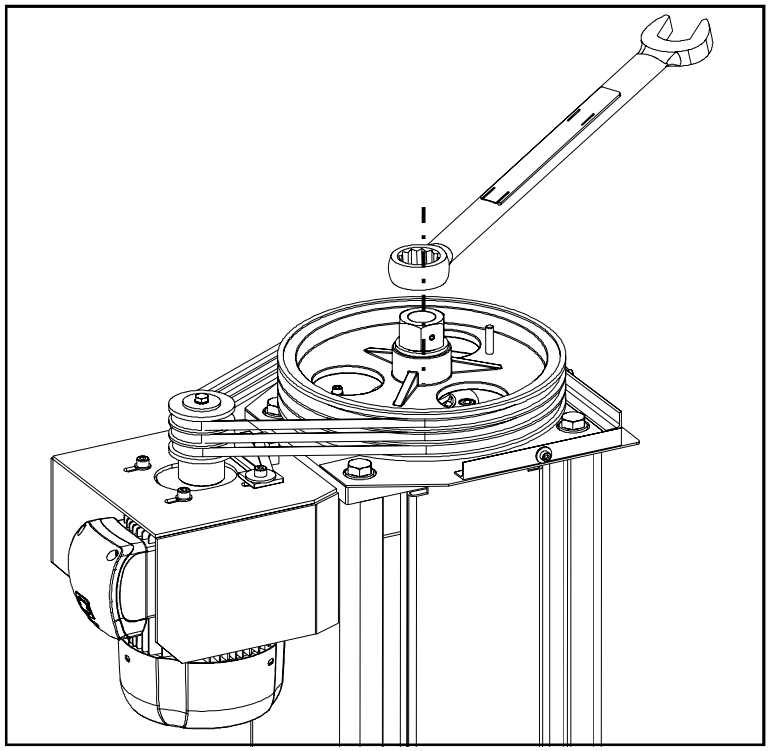

10.0. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

L'élévateur est équipé de dispositifs dont dépendent la sécurité de l'opérateur et l'intégrité de la machine.

- Le système de commande de l'élévateur est du type à action maintenue (homme présent), par conséquent les commandes des mouvements s'interrompent immédiatement quand on relâche les poussoirs relatifs.
- Le sectionnement de la ligne d'alimentation est effectué par un interrupteur (interrupteur général, TAB. 29) de couleur jaune et rouge.
- L'arrêt d'urgence s'effectue avec l'interrupteur général, qui fait fonction de sectionneur.
- Le synchronisme du mouvement des chariots porte-bras est réalisé au moyen d'un dispositif électronique qui compare le nombre de tours des vis de transmission (détecté par deux capteurs compte-tours installés sur la plaque supérieure des deux colonne) et corrige automatiquement les différences éventuelles. Ce dispositif arrête tous les mouvements de l'élévateur au cas où un obstacle se trouve sous les bras de soulèvement ou bien sous les chariots porte-bras.
- Réinitialisation automatique du comptage des tours des vis de transmission à la fin de course de descente et montée: ce dispositif permet d'effectuer le comptage correct du nombre de tours des vis.
- Contrôle usure écrous : un disjoncteur de sécurité arrête les mouvements de montée ou de descente des chariots quand l'usure d'un des écrous est excessive.
- Protège-pieds : ils sont fixés sur les plaques de base des colonnes.
- Dispositif mécanique de blocage des bras: intervient automatiquement chaque fois que la montée commence à partir du sol dans les premiers 20 mm de montée, et il reste ensuite inséré jusqu'à ce que les bras retournent au sol (fin de course descente). Ce dispositif permet de donner de la stabilité au véhicule quand il est soulevé.
- Dispositif anti-chute: un écrou de sécurité, normalement chargé, intervient automatiquement en cas de cassure de l'écrou porteur et empêche la chute du chariot porte-bras.

L'enlèvement ou l'endommagement des dispositifs de sécurité soulève le fabricant de toute responsabilité pour d'éventuels dommages causés par ou liés à ces actions, et constitue une violation des normes européennes.

11.0. ENTRETIEN ORDINAIRE

L'entretien ordinaire comprend toutes les opérations de nettoyage, lubrification, graissage, et réglage qui doivent être effectuées périodiquement, à des intervalles prédéterminés, pour garantir que la machine fonctionne correctement et que les dispositifs de sécurité installés sur l'élévateur sont parfaitement efficaces.
Les opérations qui ne sont pas indiquées ci-dessous doivent être considérées comme des opérations de type extraordinaire, et elles doivent être effectuées exclusivement par le constructeur.
Attention : le contrôle périodique à faire sur votre élévateur est crucial. Il s'agit d'un contrôle annuel (cf Rapport de contrôle périodique). Le contrôle périodique doit obligatoirement être effectué par le personnel spécialisé de OMCN S.p.A. ou par un personnel formé dans ce but par OMCN S.p.A.

AVERTISSEMENT

- **Les opérations d'entretien décrites ci-dessous doivent être effectuées par des techniciens spécialisés dans les secteurs spécifiques de la mécanique et de l'électrotechnique.**
- **Les indications de temps données ci-dessous sont conditionnées par différents facteurs, comme les conditions du milieu (présence de poussière), l'utilisation intense, les sautes de température fréquentes, etc. Dans ces conditions les indications de temps données doivent être réduites de façon adéquate.**
- **Toutes les opérations de nettoyage et d'entretien doivent s'effectuer dans des conditions de sécurité: dans ce but, avant de commencer toute opération sur l'élévateur, il faut sectionner l'élévateur des sources d'énergie en commutant l'interrupteur général en position « OFF » et en le verrouillant.**
- **Enlever les carters-colonne ou les carters situés sur les plaques supérieures des colonnes est une opération dangereuse, qui doit être effectuée par du personnel responsable et formé pour ce genre de risques, et uniquement après avoir commuté l'interrupteur général dans la position « OFF ».**
- **Au cours des divers contrôles et entretiens, retirer carters et plaque de couverture. Attention à ne pas égarer les vis de fixation. Une fois toutes les opérations effectuées, remontez carters et plaque au moyen des vis en question. Il est interdit d'utiliser l'élévateur si ces pièces ne sont pas revissées.**

Pour garantir l'efficacité de la machine et son fonctionnement correct, il est indispensable de respecter les instructions reportées ci-après.
Maintenir constamment propres les dispositifs de transmission du mouvement aux vis (poulies et courroies de transmission), les galets des chariots (situés à l'intérieur des colonnes), et les glissières de guidage (situées à l'intérieur des colonnes).
Pour toutes les opérations de graissage utiliser de la graisse multifonctionnelle TEXACO GREASE L EP 1 (ou équivalentes).

- **Tous les mois**
  - Contrôler, en enlevant le panneau postérieur dans la partie supérieure de la colonne (TAB. 31), la position de la clavette par rapport aux crans de repère pour l'usure de l'écrou.
  - Si le cran reporté sur l'écrou porteur se trouve à plus de 2 mm de la ligne finale de la clavette, l'écrou doit être remplacé (TAB. 31). Si l'on ne remplace pas l'écrou et que l'on continue à utiliser l'élévateur, on provoque la rupture d'écrou.

- Graisser les écrous au moyen des vis de graissage prévues à cet effet (1 TAB. 31).

TAB. 31

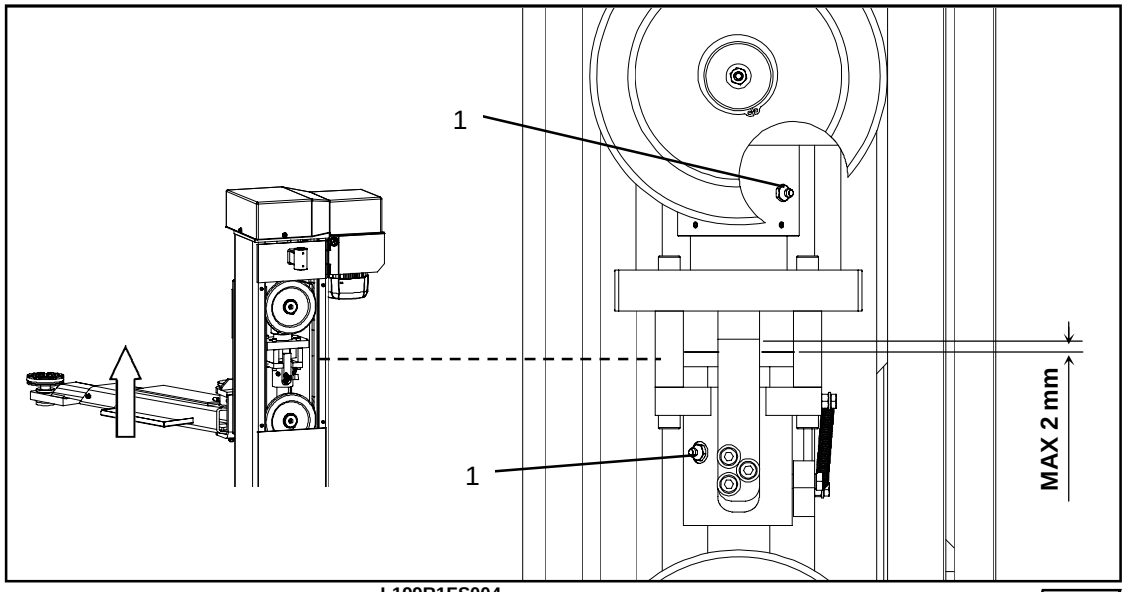

L199R1FS004

– Pour les deux colonnes: démonter les carters (1 TAB. 32) installés au sommet de la colonne et injecter de la graisse multifonctionnelle dans les graisseurs prévus qui se trouvent sur la bride porte-vis de transmission (2 TAB. 32), sous la poulie.
– Graisser les galets au moyen des vis de graissage prévues à cet effet (3 TAB. 32).
– Graisser les rails de guidage au moyen des vis de graissage prévues à cet effet (4 TAB. 32).
– À travers l'espace libre entre le carter de protection de la vis et la tôle de la colonne (4 TAB. 32), graisser les glissières de guidage des roues (situées à l'intérieur de la colonne) et les roues de chaque chariot: chaque chariot est muni de 4 roues.

TAB. 32

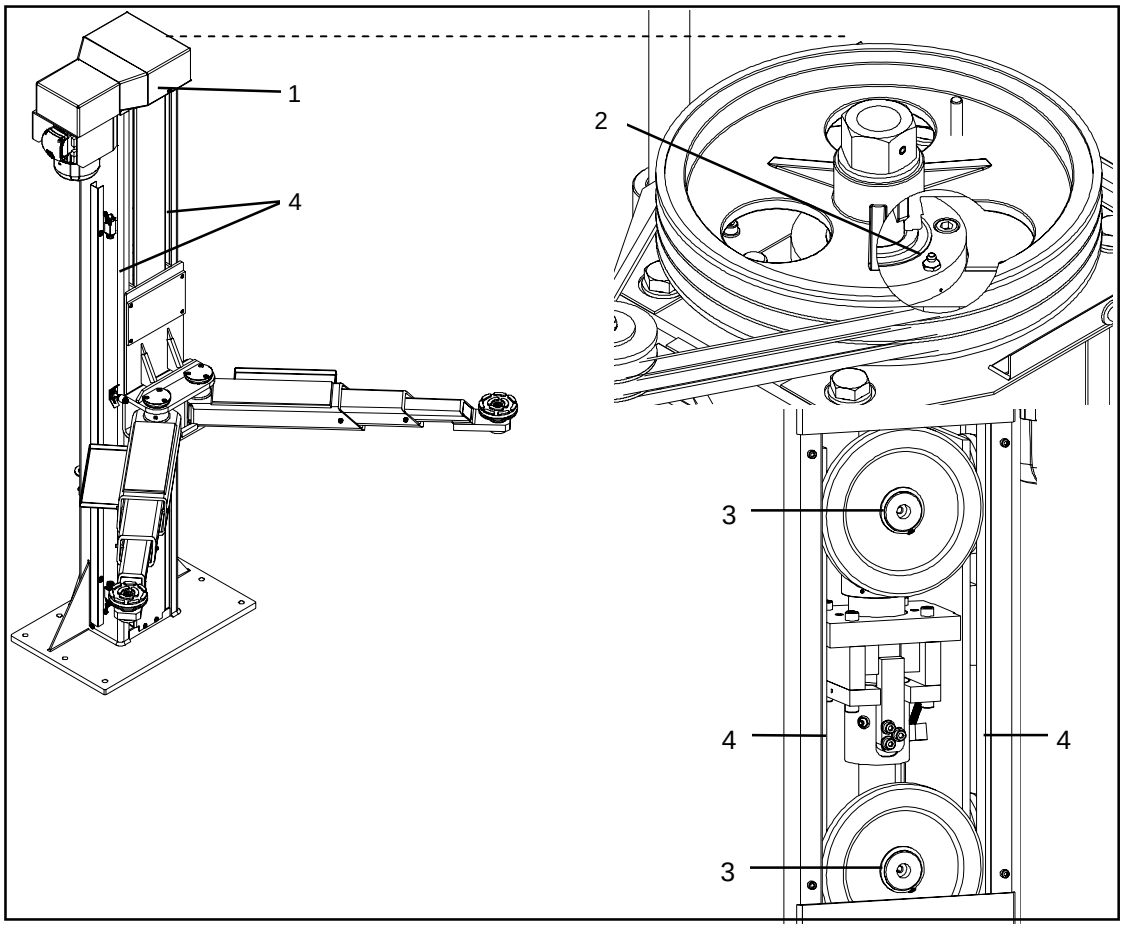

- **Tous les trois mois**

– Vérifier que le fixage des deux colonnes au sol est efficace, contrôler que le couple de serrage de tous les boulons contenant les chevilles ne soit pas inférieur à 70 N·m.

TAB. 33

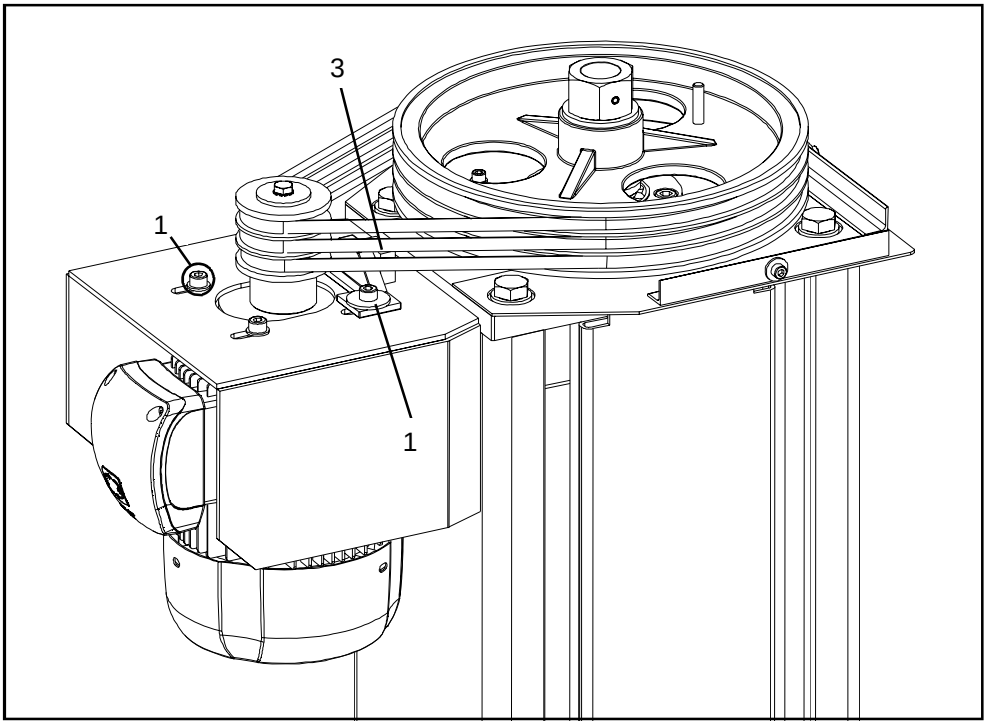

12.0.
TABLEAU POUR LA RECHERCHE DES PANNES

AVERTISSEMENT

Les interventions doivent être effectuées par des techniciens spécialisés dans les secteurs spécifiques de mécanique et électrotechnique.

Inconvénient	Cause possible	Remède
Aucun mouvement de l'élévateur	Interrupteur général sur « 0 »	Tourner l'interrupteur sur la position « 1 »
	Il manque une phase	Faites vérifier le circuit d'alimentation de l'élévateur par un technicien spécialisé
	Fusibles interrupteur général coupés	Remplacer les fusibles
	Fusibles du transformateur brûlés	Remplacer les fusibles: si le problème persiste, contacter le service d'assistance technique du revendeur
	Intervention de la fin de course usure écrou	Contrôler si la fin de course fonctionne correctement et, si nécessaire, pourvoir à la remplacer
	Avarie sur l'installation électrique	Contacter le service d'assistance technique du revendeur
L'élévateur ne soulève pas le véhicule jusqu'à la hauteur max	La courroie de transmission du mouvement d'une ou plusieurs colonnes est relâchée	Desserrer les 4 vis de tenue du moteur (1 TAB. 33), tendre la courroie de transmission en serrant la vis située sur la tablette porte-moteur (2 TAB. 33) jusqu'à ce que tout glissement soit rendu impossible. Serrer à nouveau les 4 vis de tenue du moteur
	La tension de réseau disponible est insuffisante	Faire contrôler par un technicien spécialisé la ligne d'alimentation et la tension à l'entrée du tableau électrique de commande de l'élévateur
	La section du câble d'alimentation est insuffisante	Faire vérifier par un technicien spécialisé la section du câble d'alimentation et éventuellement la rendre adéquate
L'élévateur monte et descend de façon irrégulière (par secousses)	Roues de coulissement du chariot usées.	Vérifier les conditions des roues et les patins latéraux sur les chariots : au cas où il faut les remplacer, appeler le service après-vente OMCN.
	Dispositifs de contrôle du nivellement des chariots hors position, les chariots ne sont pas synchrones	Contrôler, comme indiqué sur le (TAB. 20), si le capteur et le plateau de contrôle sont correctement fixés, et les remettre en position.
	Phase d'alignement normale.	Maintenir le bouton appuyé
Bruit de la vis de transmission pendant le mouvement des chariots des deux colonnes	Graissage des écrous et des roues insuffisant	Procéder à l'entretien de la façon indiquée dans le chapitre 11.0.
	Roues de coulissement du chariot usées	Vérifier les conditions des roues et les patins latéraux sur les chariots : au cas où il faut les remplacer, appeler le service après-vente OMCN.
	Présence d'impuretés ou saleté sur les guides de coulissement	Enlever le carter de protection antérieur et effectuer un nettoyage efficace des guides. Graisser avant de refermer
Vibration excessive des colonnes sans charge	Positionnement de l'élévateur sur un plan irrégulier	Intervenir sur la planéité du sol sur lequel l'élévateur est install
Arrêt fréquent du chariot d'une colonne pendant le fonctionnement	Le dispositif qui contrôle le synchronisme des chariots ne fonctionne pas, les chariots ne sont pas synchrones	Vérifier comme indiquée en TAB. 20 que le capteur et le plateau compte-tours sont correctement fixés et en bon état de marche.
	La courroie de transmission du mouvement d'une ou plusieurs colonnes est relâchée	Desserrer les 4 vis de tenue du moteur (1 TAB. 33), tendre la courroie de transmission en serrant la vis située sur la tablette porte-moteur (2 TAB. 33) jusqu'à ce que tout glissement soit rendu impossible. Serrer à nouveau les 4 vis de tenue du moteur

Inconvénient	Cause possible	Remède
J'appuie sur le bouton montée ou descente mais le chariot ne bouge pas.	Fin de course montée ou descente défectueux. Interrupteur protection moteur défectueux.	Faire vérifier le bon état de marche du fin de course par un technicien spécialisé. Faire vérifier le bon état de marche de l'interrupteur par un technicien spécialisé.
L'élévateur ne descend pas.	Bouton descente défectueux.	Faire vérifier le bon état de marche du bouton par un technicien spécialisé.
L'élévateur ne monte pas.	Bouton montée défectueux.	Faire vérifier le bon état de marche du bouton par un technicien spécialisé.

Si, même après avoir exécuté les interventions possibles indiquées ci-dessus, on n'obtient pas de résultats appréciables, éviter des interventions au hasard et appeler OMCN S.p.A.
En cas d'achat de pièces de rechange, demander exclusivement les pièces de rechange originales.
La liste des pièces de rechange est jointe à ce manuel d'instructions.

13.0.
SCHÉMA ÉLECTRIQUE
(Parte 1/2)

TAB. 34

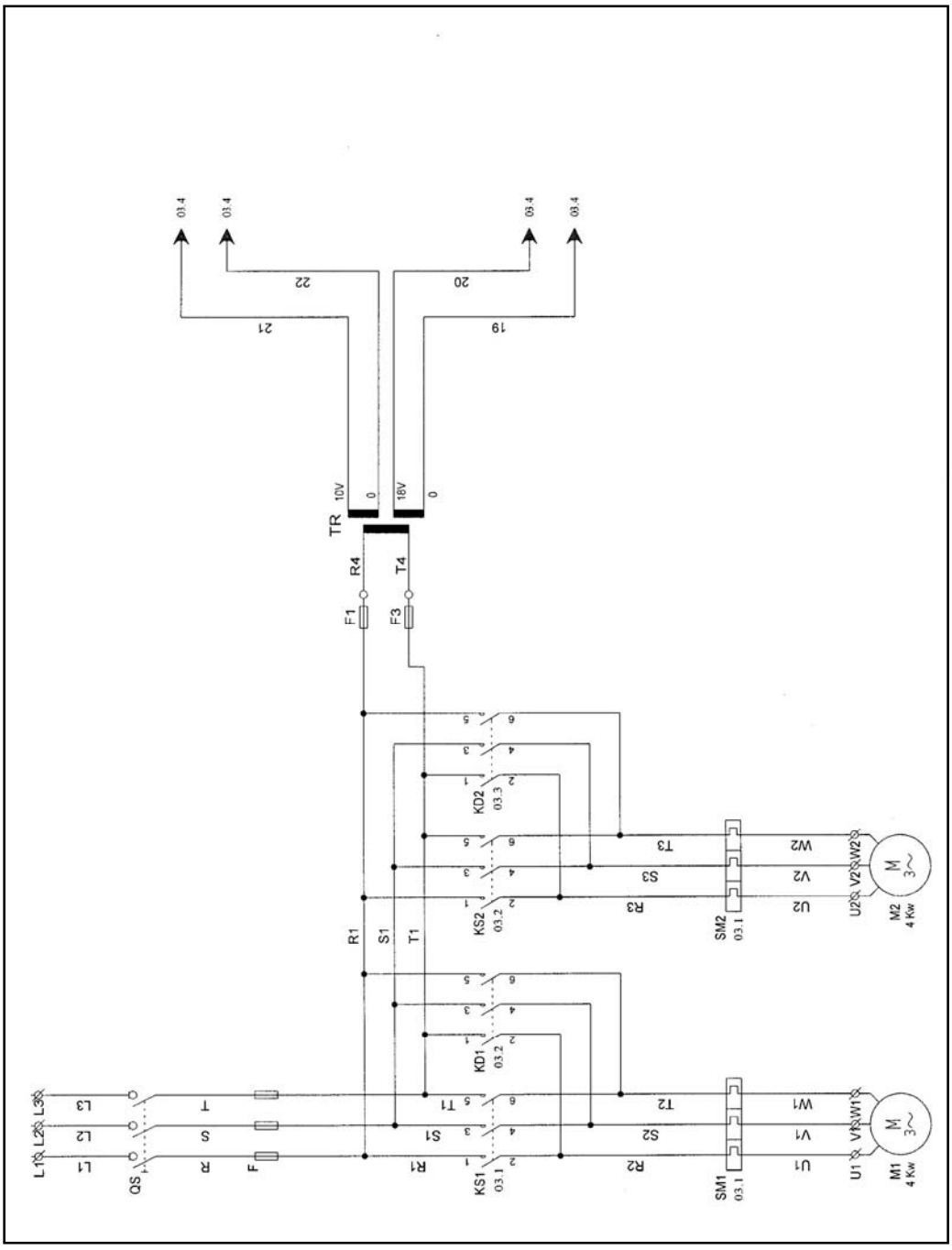

AVERTISSEMENT

Les opérations sur l'installation électrique, même superficielles, demandent l'intervention de personnel hautement qualifié.

SCHÉMA ÉLECTRIQUE
(Parte 2/2)

TAB. 35

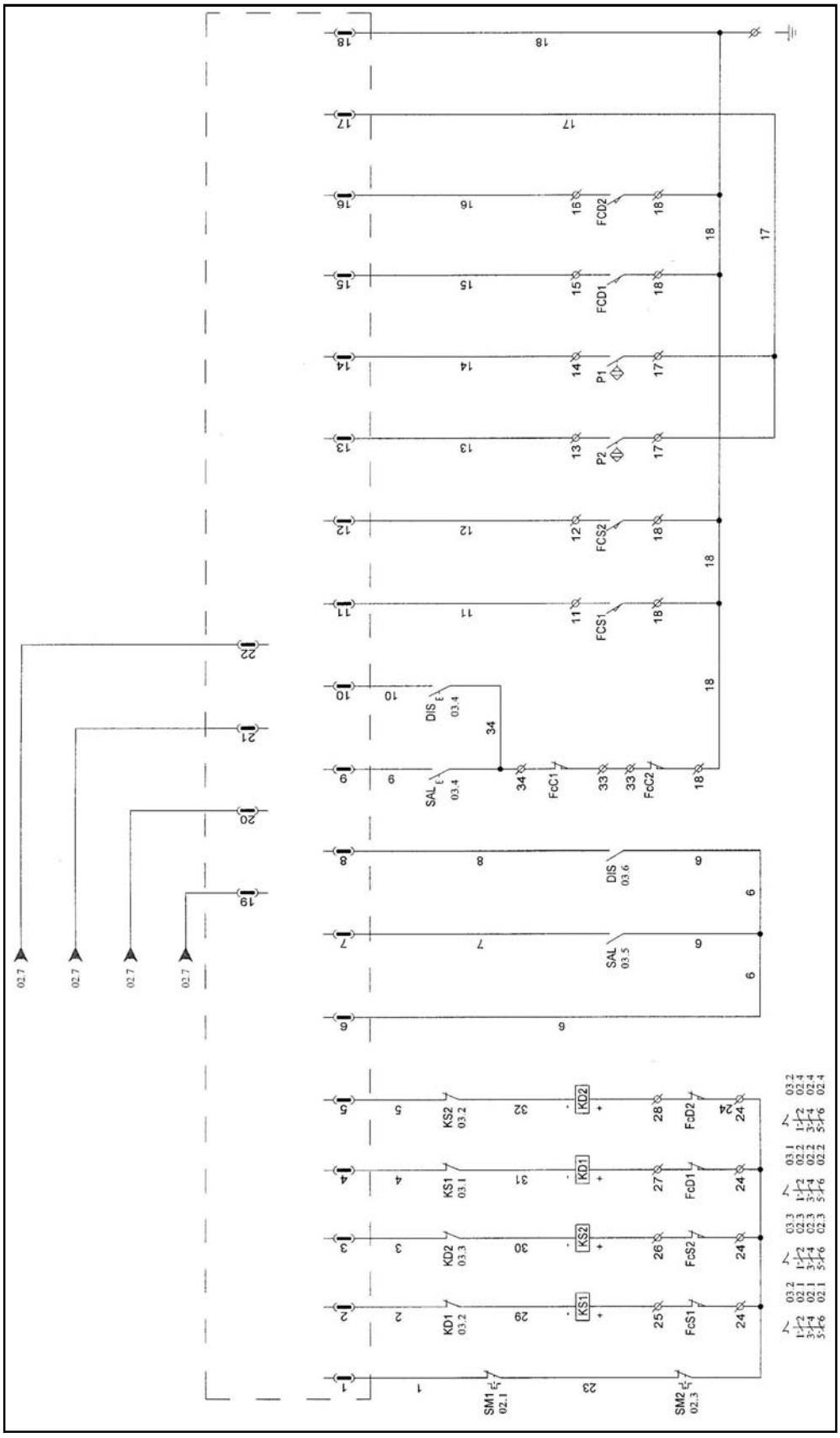

AVERTISSEMENT

Les opérations sur l'installation électrique, même superficielles, demandent l'intervention de personnel hautement qualifié.

13.1.
Bornier

TAB. 36

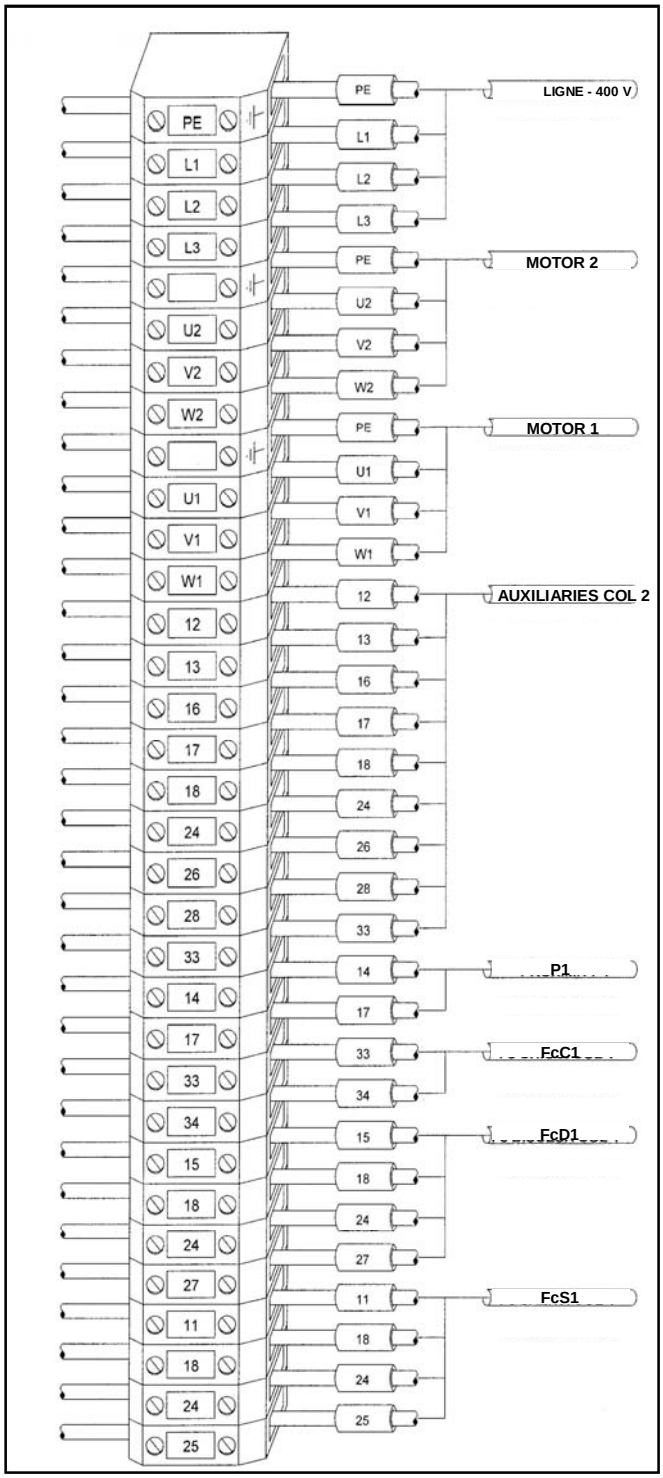

13.2.
Composants schéma électrique

QS	Interrupteur général	**TR**	Transformateur
F	Fusibles ligne	**FcS1**	Fin de course montée colonne 1
KS1	Télérupteur montée colonne 1	**FcS2**	Fin de course montée colonne 2
KD1	Télérupteur descente colonne 1	**FcD1**	Fin de course descente colonne 1
KS2	Télérupteur montée colonne 2	**FcD2**	Fin de course descente colonne 2
KD2	Télérupteur descente colonne 2	**SAL**	Bouton-poussoir montée
SM1	Relais thermique colonne 1	**DIS**	Bouton-poussoir descente
SM2	Relais thermique colonne 2	**FcC1**	Fin de course usure écrou colonne 1
M1	Moteur colonne 1	**FcC2**	Fin de course usure écrou colonne 2
M2	Moteur colonne 2	**P1**	Proximity colonne 1
F1 - F3	Fusibles de protection du transformateur	**P2**	Proximity colonne 2

14.0.
COMPOSANTS
TABLEAU DE
COMMANDE

TAB. 37

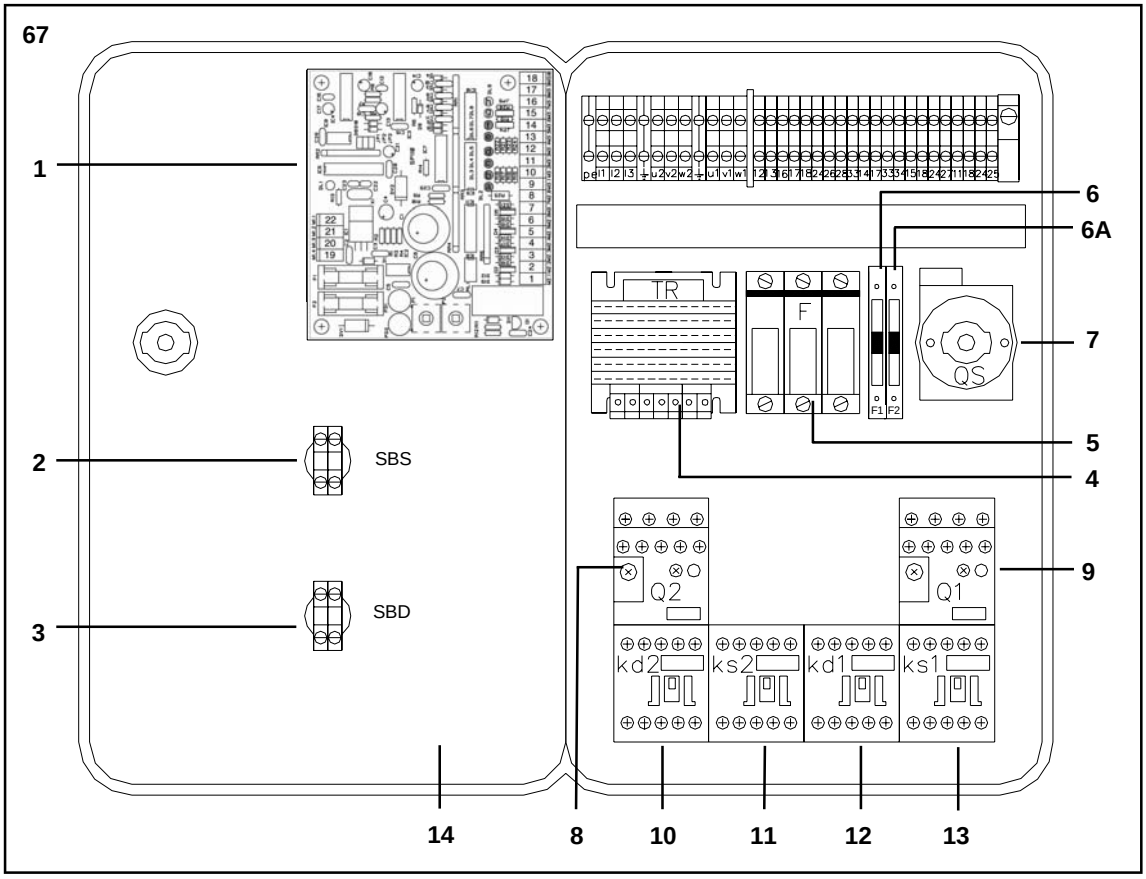

RIF.	DÉNOMINATION	CODE ORDRE
67	Tableau électrique complet	OMCAABX000046
1	Carte électronique de contrôle de l'alignement	OMCAABN000156
2	Bouton-poussoir montée - **SBS** -	OMCAABL000066
	Contact auxiliaire NO+NO	OMCAABL000096
3	Bouton-poussoir descente - **SBD** -	OMCAABL000066
	Contact auxiliaire NO+NO	OMCAABL000096
4	Transformateur	OMCAABN000055
5	Fusibles - **F** - 10x38 25A aM	OMCAABN000054
	Portefusible 3P 10x38	OMCAABN000053
6	Fusibles - **F1** - 5X20 1AT	OMCAABN000072
	Portefusible	OMCAABL000054
6A	Fusibles - **F2** - 5X20 1AT	OMCAABN000072
	Portefusible	OMCAABL000054
7	Interrupteur général - **QS**	OMCAABL000099
	Relais thermique moteur colonne 2 - **Q2**	OMCAABL000025
9	Relais thermique moteur colonne 1 - **Q1**	OMCAABL000025
10	Télérupteur descente colonne 2 - **KD2**	OMCAABL000060
11	Télérupteur montée colonne 2 - **KS2**	OMCAABL000060
12	Télérupteur descente colonne 1 - **KD1**	OMCAABL000060
13	Télérupteur montée colonne 1 - **KS1**	OMCAABL000060
14	Boîtier percé	OMCAABV000002

AVERTISSEMENT

Les opérations sur l'installation électrique, même superficielles, demandent l'intervention de personnel hautement qualifié.

15.0.
TABLEAU PIÈCES DE RECHANGE ÉLÉVATEUR

TAB. 38

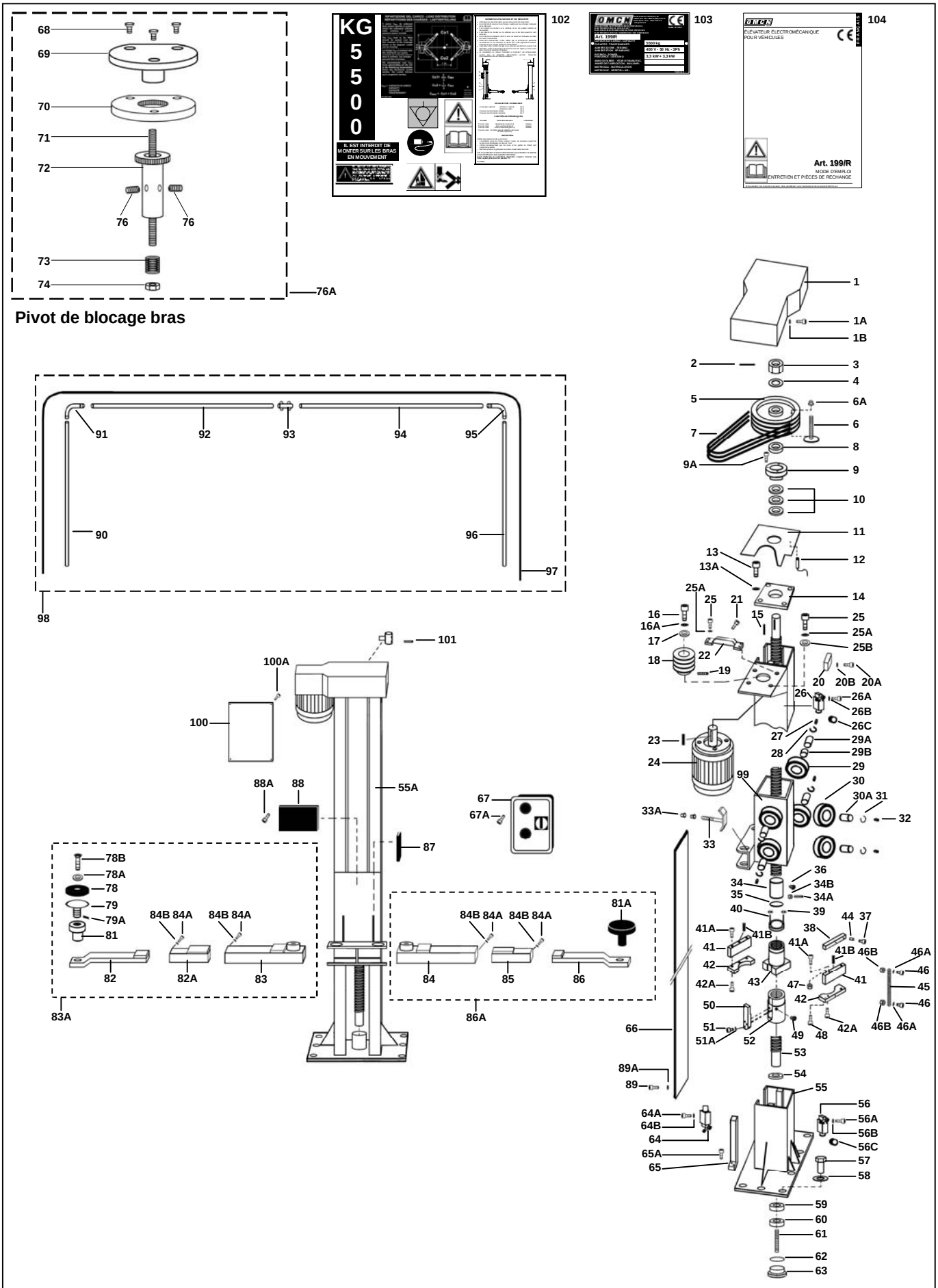

15.1.
Liste pièces de rechange
élévateur

RIF.	DÉNOMINATION	CODE
1	Carter poulie	OMCAAAK000007
1A	Vis	OMCAABQ000014
1B	Rondelle	OMCAABQ000201
2	Goupille	OMCAABQ000128
3	Écrou	OMCAABQ000026
4	Rondelle	OMCAABQ000025
5	Poulie vis	OMCAAAV000026
6	Plateau de contrôle capteur	OMCAAAD000166
6A	Écrou	OMCAABQ000039
7	Courroie	OMCAABB000005
8	Roulement	OMCAAAQ000003
9	Porte roulement	OMCAAAD000052
9A	Vis	OMCAABQ000205
10	Roulement de butée	OMCAAAO000007
11	Base pour carter	OMCAABG000055
12	Capteur	OMCAADW000003
13	Vis	OMCAABQ000012
13A	Rondelle	OMCAABQ000035
14	Plaque supérieure colonne	OMCAARC199R14
15	Clavette	OMCAABQ000236
16	Vis	OMCAABQ000028
16A	Rondelle	OMCAABQ000086
17	Rondelle	OMCAABQ000060
18	Poulie moteur	OMCAAAB000048
19	Vis sans tête	OMCAABQ000209
20	Boite de dérivation	OMCAARC199R20
20A	Vis	OMCAABQ000075
20B	Rondelle	OMCAABQ000017
21	Vis régulateur	OMCAABQ000072
22	Tenseur courroie	OMCAAAV000003
23	Clavette	OMCAABQ000518
24	Moteur électrique	OMCAABE000005
25	Vis	OMCAABQ000395
25A	Rondelle	OMCAABQ000030
25B	Rondelle	OMCAABQ000059
26	Fin de course de montée	OMCAARCFC1G00
26A	Vis	OMCAABQ000008

RIF.	DÉNOMINATION	CODE
26B	Rondelle	OMCAABQ000055
26C	Presse-câbles	OMCAABN000203
27	Graisseur 90°	OMCAABZ000006
28	Anneau seeger	OMCAABQ000081
29	Rouleau latérale	OMCAAAD000099
29A	Douille pour rouleau latérale	OMCAACI000014
29B	Entretoise en bronze	OMCAAAD000156
30	Rouleau postérieur	OMCAAAD000098
30A	Douille pour rouleau postérieur	OMCAACI000015
31	Anneau seeger	OMCAABQ000081
32	Graisseur droit	OMCAABZ000005
33	Levier d'actionnement butée fin de course	OMCAAAV000011
33A	Écrou	OMCAABQ000053
34	Récipient de graisse	OMCAAAD000103
34A	Vis sans tête	OMCAABQ000478
34B	Écrou	OMCAABQ000194
35	Joint OR	OMCAADA000088
36	Graisseur droit	OMCAABZ000005
37	Vis	OMCAABQ000072
38	Levier usure écrou porteur	OMCAAAD000161
39	Anneau seeger	OMCAABQ000536
40	Anneau presse graisse	OMCAAAD000106
41	Arrêtoir pour écrou porteur	OMCAAAD000097
41A	Vis	OMCAABQ000329
41B	Goupille	OMCAABQ000171
42	Guide écrou	OMCAAAD000111
42A	Vis	OMCAABQ000489
43	Écrou porteur	OMCAAAD000110
44	Douille	OMCAARC199R44
45	Ressort	OMCAABT000001
46	Vis	OMCAABQ000079
46A	Rondelle	OMCAABQ000019
46B	Écrou	OMCAABQ000194
47	Écrou	OMCAABQ000194
48	Vis	OMCAABQ000212
49	Graisseur droit	OMCAABZ000005
50	Levier usure écrou	OMCAAAD000109

RIF.	DÉNOMINATION	CODE
51	Vis	OMCAABQ000248
51A	Rondelle	OMCAABQ000030
52	Écrou de sécurité	OMCAAAD000112
53	Vis moteur	OMCAABW000020
54	Rondelle	OMCAAAM000007
55	Colonne avec tableau électrique	OMCAARC199R55
55A	Colonne sans tableau électrique	OMCAARC199R55A
56	Fin de course de descente	OMCAARCFC1G00
56A	Vis	OMCAABQ000008
56B	Rondelle	OMCAABQ000055
56C	Presse-câbles	OMCAABN000203
57	Cheville	OMCAABQ000002
58	Rondelle	OMCAABQ000331
59	Roulement	OMCAAAQ000002
60	Primes roulement	OMCAAAD000114
61	Vis sans tête	OMCAABQ000454
62	Joint OR	OMCAADA000001
63	Branchement colonne	OMCAAAD000104
64	Fin de course usure écrou	OMCAARCFC1D00
64A	Vis	OMCAABQ000008
64B	Rondelle	OMCAABQ000055
65	Levier apporter fin de course	OMCAARC199R65
65A	Vis	OMCAABQ000020
66	Carter pare-poussière antérieure	OMCAAAE000145
67	Tableau de commande	OMCAABX000046
67A	Vis	OMCAABQ000020
68	Vis	OMCAABQ000138
69	Plateau	OMCAARC199R69
70	Bride dentée	OMCAARC199R70
71	Tige interne	OMCAABQ000537
72	Pivot	OMCAARC199R72
73	Ressort	OMCAABT000009
74	Écrou à blocage automatique	OMCAABQ000057
76	Vis sans tête	OMCAABQ000032
76A	Blocage bras complet	OMCAAAB000204
78	Tampon en caoutchouc	OMCAAAL000012

RIF.	DÉNOMINATION	CODE
78A	Rondelle	OMCAABQ000035
78B	Vis	OMCAABQ000036
79	Plateau porte-tampon	OMCAAAD000107
79A	Axe	OMCAABQ000535
81	Réduction	OMCAAAD000108
81A	Tampon complet en caoutchouc	OMCAARC199R81A
82	3 ère rallonge bras droite	OMC0001100205
82A	2 ère rallonge bras droite	OMC0001100204
83	1 ère rallonge bras droite	OMC0001100203
83A	Bras droite complet	OMCAARC199R83A
84	1 ère rallonge bras gauche	OMC0001100206
84A	Vis	OMCAABQ000395
84B	Rondelle	OMCAABQ000040
85	2 ère rallonge bras gauche	OMC0001100204
86	3 ère rallonge bras gauche	OMC0001100205
86A	Bras gauche complet	OMCAARC199R86A
87	Protection en caoutchouc	OMCAAAL000006
88	Protection en caoutchouc	OMCAAAL000061
88A	Vis	OMCAABQ000085
89	Vis	OMCAABQ000058
89A	Rondelle	OMCAABQ000030
90	Tuyau vertical pour câble	OMCAARC199R90
91	Manchon 90°	OMCAABN000023
92	Tuyau horizontal pour câble	OMCAARC199R92
93	Manchon droit	OMCAABN000024
94	Tuyau horizontal pour câble	OMCAARC199R92
95	Manchon 90°	OMCAABN000023
96	Tuyau vertical pour câble	OMCAARC199R90
97	Kit de câbles raccordement aérien	OMCAARC199R97
98	Kit complet de raccordement aérien	OMCAARC199R98
99	Chariot	OMC0001100202
100	Carter postérieur	OMCAABG000135
100A	Vis	OMCAABQ000020
101	Vis sans tête	OMCAABQ000084
102	Série complète d'adhésifs	A199R1FS001
103	Plaquette en métal	T199R1S002
104	Manuel d'instructions	L199R1FS004

16.0. STOCKAGE ET REMISE EN FONCTION

Dans le cas de stockage de l'élévateur pour de longues périodes, il est nécessaire de déconnecter les sources d'alimentation, et de pourvoir à protéger les parties qui pourraient s'abîmer à cause de dépôts de poussière (Tableau de commande, vis de transmission et organes de transmission en général).

À l'occasion de la remise en fonction de l'élévateur après une longue période d'inactivité, il est obligatoire de pourvoir à un nettoyage complet et de graisser avec de la graisse neuve les parties indiquées au chapitre entretien. Il faut enfin pourvoir à un contrôle soigné des fonctionnalités de l'élévateur et des dispositifs de sécurité, et vérifier l'état des courroies de transmission du mouvement moteur - vis.

17.0. MISE AU REBUT

Si l'on décide de ne plus utiliser cet appareil, ou bien à la fin du cycle de vie, il est recommandé de le mettre hors d'usage en débranchant l'élévateur de toute alimentation électrique en enlevant la graisse et les lubrifiants des parties intéressées. Éliminer les dépôts aux points cachés.

En cas d'abandon et d'élimination de l'élévateur, il faut le traiter comme un déchet spécial, il faut donc le décomposer dans ses parties homogènes, et celles-ci doivent être traitées séparément selon les normes locales en vigueur.

18.0. ACCESSOIRES SUR DEMANDE

Pour améliorer les performances de la machine et en même temps rendre son utilisation plus sûre et plus fonctionnelle, OMCN S.p.A. fournit sur demande une série d'accessoires adaptables aux modèles de la machine de ce manuel.

Les types d'accessoires utilisables pour chaque modèle de la machine sont indiqués sur le catalogue commercial OMCN S.p.A.

Les instructions spécifiques pour utiliser l'accessoire en toute sécurité sont fournies avec cet accessoire, et par conséquent elles ne sont pas indiquées dans ce manuel, pour des raisons de brièveté.

19.0. COMMENT COMMANDER UNE PIÈCE DE RECHANGE

Pour commander une pièce de rechange il est nécessaire de fournir à votre revendeur agréé les données suivantes:

- Modèle de l'élévateur,
- Numéro de matricule de l'élévateur, le code du manuel d'instructions qui est indiqué au centre de chaque page.
- Code relatif à la pièce de rechange désirée.

20.0 TESTS D'ESSAI

L'élévateur en objet a été monté et mis en fonction par le fabricant au propre siège; les composants mentionnés ci-dessous ont été aussi testés en matière de sécurité et de parties en mouvement.

1) Contrôle du coulissement du chariot dans les guides de la colonne.
2) Essai de fonctionnement de la fin de course montée.
3) Essai de fonctionnement du dispositif usure de l'écrou.
4) Essai de fonctionnement du dispositif de l'alignement automatique.
5) Essai du fonctionnement de la fin de course descente.
6) Contrôle du fonctionnement du blocage des bras (coulissement et introduction dans les sièges).
7) Étalonnage de l'interrupteur magnétothermique par rapport à la dimension du moteur.

Conformément aux procédures, l'élévateur a subi les épreuves de charge suivantes:

EPREUVE DE CHARGE STATIQUE
L'élévateur soutient pour un temps suffisamment long un poids de 150% dans la position la moins favorable.

EPREUVE DE CHARGE DYNAMIQUE
On place un poids correspondant à 115 % de la capacité déclarée, dans la position la plus défavorable pour l'élévateur.
On fait monter et descendre le poids de test plusieurs fois en continu.

20.1. Epreuves de charge statique

Répartition de charge sur chemins de roulement: 2:1 et 1:2, conformément aux dispositions point 5.6.4.2 de la norme EN 1493 + A1.
Le test a été effectué avec les bras de soutien complètement ouvert de manière à former un rectangle de charge de 1000 mm x 1800 mm conformément aux normes.

Configuration de l'élévateur:
L'élévateur est mis en place avec les accessoires d'usage et bras complètement allongés.
Capacité di charge: C_{MAX} = 5500 kg
Coefficient de test CPs = 1,5
Charge de test prévue par la norme: Cs = 1,5 x C_{MAX} = 1,5 x 5500 kg = 8250 kg

Répartition de charge:
Cs1 = 2/3 x CPs = 5500 kg
Cs2 = 1/3 x CPs = 2750 kg
Cs = Cs1 + Cs2 = 8250 kg

Les tests se déroulent selon les étapes suivantes :
D'abord, on applique la charge correspondant à la capacité déclarée (5500 kg) à hauteur maximum.
Ensuite, on place l'écart de poids. D'abord 918 kg d'un côté, ensuite, 1836 kg de l'autre côté, afin d'atteindre la charge requise sans causer d'effets dynamiques ou de surcharges anormales sur l'un des côtés de l'élévateur.

Epreuve statique 1
Pour le test, les charges sont réparties comme indiqué en TAB. 39.

TAB. 39

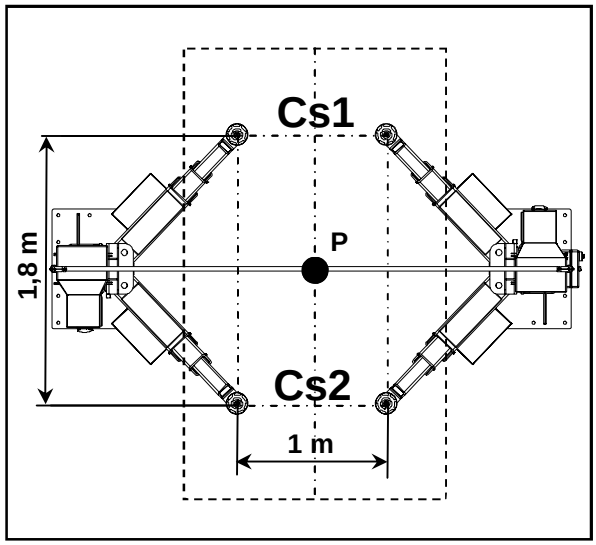

Configuration de l'élévateur pendant l'épreuve:
Chariots porte-bras à hauteur fin de course supérieur (hauteur max). On pose les poids sur la structure progressivement au moyen d'un pont roulant pour éviter tout effet dynamique.
Charges maintenues en place 60 minutes.

Résultats d'épreuves:
Aucune déformation permanente n'a été constaté lorsque les charges ont été retirés.

Epreuve statique 2
Pour le test, les charges sont réparties comme indiqué en TAB. 40.

TAB. 40

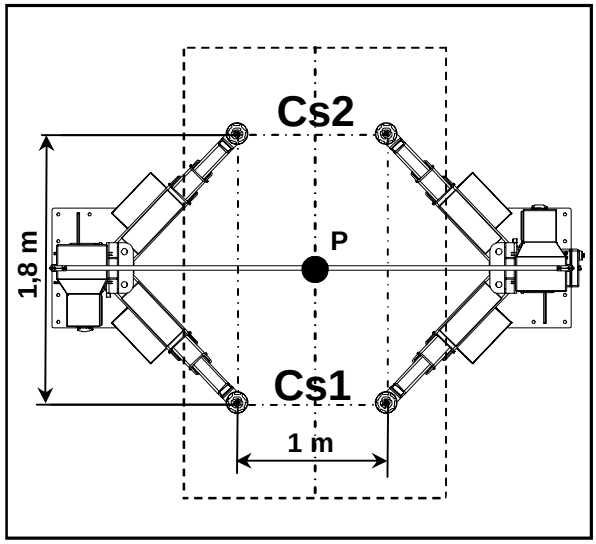

Configuration de l'élévateur pendant l'épreuve:
Chariots porte-bras à hauteur fin de course supérieur (hauteur max). On pose les poids sur la structure progressivement au moyen d'un pont roulant pour éviter tout effet dynamique.
Charges maintenues en place 60 minutes.

Résultats d'épreuves:
Aucune déformation permanente n'a été constaté lorsque les charges ont été retirés.

20.2. Epreuves de charge dynamique

Répartition de charge sur chemins de roulement : 2:1 et 1:2, conformément aux dispositions point 5.6.4.2 de la norme EN 1493 + A1.
Le test a été effectué avec les bras de soutien complètement ouvert de manière à former un rectangle de charge de 1000 mm x 1800 mm conformément aux normes.

Configuration de l'élévateur:
L'élévateur est mis en place avec les accessoires d'usage et bras complètement allongés.
Capacité di charge: C_{MAX} = 5500 kg
Coefficient de test CPd = 1,15
Charge de test prévue par la norme: Cd = CPd x C_{MAX} = 1,15 x 5500 kg = 6325 kg

Répartition de charge:
Cd1 = 2/3 x CPd = 4217 kg
Cd2 = 1/3 x CPd = 2108 kg
Cd = Cd1 + Cd2 = 6325 kg

Pour le test, les poids sont appliquées avec l'élévateur abaissé. L'épreuve dynamique se borne à l'application des conditions prévues en TAB. 41.

TAB. 41

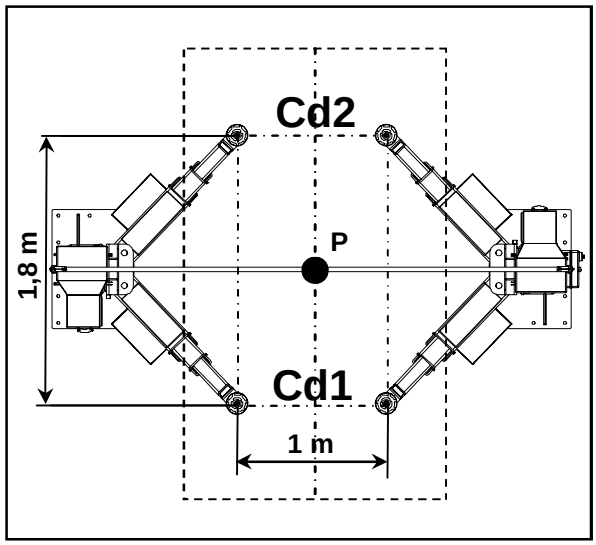

Configuration de l'élévateur pendant l'épreuve:
Poids placés un par un à l'aide d'un pont roulant sur l'élévateur complètement à terre.
Les poids ont été soulevés et abaissés complètement par 3 fois.

Résultats d'épreuves:
Aucune déformation permanente n'a été constaté lorsque les charges ont été retirés.

Durant l'épreuve dynamique, l'état de marche des divers dispositifs montés sur l'élévateur fait également l'objet d'un contrôle.

21.0. REGISTRE DE CONTROLE

21.1. Compilation du formulaire

Les instructions reportées dans ce registre sont fournies conformément aux dispositions légales connues à la date de mise sur le marché (ou commercialisation) de la machine.
De nouvelles normes de sécurité pourraient entrer en vigueur après la mise en service de la machine.
L'utilisateur serait alors tenu de se conformer aux nouvelles dispositions, indépendamment du contenu de ce registre.
Ce registre est fait pour inscrire, en suivant le modèle ci-dessous, les événements marquants de la vie de la machine, à savoir :

- Signalement de la machine.
- Livraison de la machine à son premier propriétaire
- Transferts de propriété.
- Registre des opérations d'entretien ordinaire.
- Contrôles périodiques et leurs compte-rendu.
- Remplacement pièces (mécaniques, électriques, et structurelles).

21.2. Conservation du présent registre

Le présent Registre de Contrôle est partie intégrante de la machine, il doit être conservé et suivre la machine tout le long de sa vie jusqu'à sa mise au rebut. Nous recommandons d'effectuer régulièrement une photocopie de son contenu de manière à conserver la chronologie des inspections, des interventions, et le cas échéant, les statistiques relatives aux pannes.

21.3. Normes de référence

Le présent Registre de Contrôle est délivré par OMCN S.p.A, constructeur de la machine conformément au paragraphe 4.4.2., lettre b), annexe I de la directive 2006/42/CE.

21.4. Identification de l'appareil

Inscrire à la main sur la plaque d'immatriculation :
a) Année de fabrication,
b) Numéro de matricule.
Les données relatives à l'origine de la machine sont reportées sur la plaque d'immatriculation fixée sur celle-ci.

TAB. 42

21.5.
Premier propriétaire

La machine a été vendue à

Entreprise/ Société : _____

Siège légal sis : _____, rue: _____

Conformément aux conditions figurant au contrat (ou accusée de réception de la commande), selon les caractéristiques techniques, opérationnelles et dimensions spécifiées dans la Notice Explicative fournie avec la machine.

21.6.
Transferts de propriété

Passage de propriété de la machine à

Entreprise / Société : _____

Siège légale sis: _____, rue: _____, le: _____

Attestons qu'à la date du passage de propriété, les caractéristiques techniques, opérationnelles et les dimensions de l'appareil résultent conformes à celles prévues à l'origine comme décrit dans la Notice explicative, et que le cas échéant, les variations intervenues entre-temps ont été dument inscrites sur le présent Registre.

Le vendeur	L'acheteur
_____	_____
(*Représentant légal)*	*(Représentant légal)*

21.7.
Registre des interventions entretien ordinaire

Les opérations d'entretien ordinaire à effectuer sur la machine sont reportés au chap. 11.0. ENTRETIEN ORDINAIRE, Respecter les délais impartis.

EFFECTUE LE	SIGNATURE DU TECHNICIEN	DATE PROCHAIN CONTROLE	COMMENTAIRES

EFFECTUE LE	SIGNATURE DU TECHNICIEN	DATE PROCHAIN CONTROLE	COMMENTAIRES

AVERTISSEMENT

Les contrôles périodiques ont pour but de vérifier le bon état de fonctionnement et l'efficacité parfaite du présent équipement du point de vue de la sécurité ; ces contrôles doivent être effectués par du personnel qualifié de manière spécifique pour pouvoir exercer ces tâches, et ils doivent être enregistrés. Il est obligatoire d'effectuer tous les contrôles décrits ci-après au moins une fois par an (tous les 12 mois), sauf obligations en matière de sécurité et de santé sur les lieux de travail en vigueur dans le Pays où le présent équipement est utilisé. En outre chaque fois qu'il se produit des événements exceptionnels pouvant avoir des conséquences sur la sécurité de l'équipement, comme par exemple des réparations, des accidents ou des périodes d'inactivité prolongées, il est obligatoire d'effectuer de toute façon un contrôle extraordinaire.

RAPPORT DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant le contrôle périodique de l'élévateur. Ce rapport doit être écrit par le personnel autorisé qui effectue le contrôle.

AVERTISSEMENT

Nous attirons votre attention sur l'importance des contrôles à effectuer périodiquement sur votre élévateur. le contrôle périodique à faire sur votre élévateur est crucial. Le contrôle périodique doit obligatoirement être effectué par le personnel spécialisé de OMCN S.p.A. ou par un personnel formé dans ce but par OMCN S.p.A.

OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE	Data:	Signature:	Data:	Signature:	Data:	Signature:	Data:	Signature:	Data:	Signature:	Data:	Signature:
Fonctionnalité interrupteur général												
Fonctionnalité bouton-poussoir montée												
Fonctionnalité bouton-poussoir descente												
Contrôle du déplacement correct des chariots en fonction des boutons-poussoirs d'actionnement												
Contrôle du fonctionnement correct des dispositifs de sécurité												
Fonctionnement correct de la fin de course de montée												
Fonctionnement correct de la fin de course de descente												
Contrôle fonctionnement fine de course sécurité écrou												
Contrôle visuel usure écrou												
Contrôle visuel usure courroies de transmission												
Contrôle insertion et tenue des axes de verrouillage des bras												
Coulissement correct des bras télescopiques												
Contrôle fonctionnement correct dispositif d'alignement automatique												
Contrôle fonctionnement correct de capteur compte-tours												
Serrage correct des chevilles de fixage des colonnes sur le sol et appui uniforme												
Réglage et mise à niveau des colonnes												
Contrôle de la présence de graisse lubrifiante sur les vis portantes et sur les guides de coulissement des rouleaux												
Contrôle montage correct des protège-pieds												
Contrôle données plaquette CE												
Contrôle de la position des plaquettes adhésives												
Date du prochain contrôle												

AVERTISSEMENT

Les contrôles périodiques ont pour but de vérifier le bon état de fonctionnement et l'efficacité parfaite du présent équipement du point de vue de la sécurité ; ces contrôles doivent être effectués par du personnel qualifié de manière spécifique pour pouvoir exercer ces tâches, et ils doivent être enregistrés. Il est obligatoire d'effectuer tous les contrôles décrits ci-après au moins une fois par an (tous les 12 mois), sauf obligations en matière de sécurité et de santé sur les lieux de travail en vigueur dans le Pays où le présent équipement est utilisé. En outre chaque fois qu'il se produit des événements exceptionnels pouvant avoir des conséquences sur la sécurité de l'équipement, comme par exemple des réparations, des accidents ou des périodes d'inactivité prolongées, il est obligatoire d'effectuer de toute façon un contrôle extraordinaire.

RAPPORT DES CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant le contrôle périodique de l'élévateur. Ce rapport doit être écrit par le personnel autorisé qui effectue le contrôle.

AVERTISSEMENT

Nous attirons votre attention sur l'importance des contrôles à effectuer périodiquement sur votre élévateur. le contrôle périodique à faire sur votre élévateur est crucial. Le contrôle périodique doit obligatoirement être effectué par le personnel spécialisé de OMCN S.p.A. ou par un personnel formé dans ce but par OMCN S.p.A.

OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE	Data:	Signature:	Data:	Signature:	Data:	Signature:	Data:	Signature:	Data:	Signature:	Data:	Signature:	Data:	Signature:	Data:	Signature:
Fonctionnalité interrupteur général																
Fonctionnalité bouton-poussoir montée																
Fonctionnalité bouton-poussoir descente																
Contrôle du déplacement correct des chariots en fonction des boutons-poussoirs d'actionnement																
Contrôle du fonctionnement correct des dispositifs de sécurité																
Fonctionnement correct de la fin de course de montée																
Fonctionnement correct de la fin de course de descente																
Contrôle fonctionnement fine de course sécurité écrou																
Contrôle visuel usure écrou																
Contrôle visuel usure courroies de transmission																
Contrôle insertion et tenue des axes de verrouillage des bras																
Coulissement correct des bras télescopiques																
Contrôle fonctionnement correct dispositif d'alignement automatique																
Contrôle fonctionnement correct de capteur compte-tours																
Serrage correct des chevilles de fixage des colonnes sur le sol et appui uniforme																
Réglage et mise à niveau des colonnes																
Contrôle de la présence de graisse lubrifiante sur les vis portantes et sur les guides de coulissement des rouleaux																
Contrôle montage correct des protège-pieds																
Contrôle données plaquette CE																
Contrôle de la position des plaquettes adhésives																
Date du prochain contrôle																

21.9. Chronologie dépannages et remplacements pièces (mécaniques, électrique et structurels)

Description:
_____

Causalité/s : _____

Remplacement:
_____

Commentaires : _____

Date: _____ **Signature technicien** : _____

Entreprise chargée du remplacement **L'utilisateur**

_____ _____
(Le responsable) *(Le repr. agréé)*

Description:
_____

Causalité/s : _____

Remplacement:
_____

Commentaires : _____

Date: _____ **Signature technicien** : _____

Entreprise chargée du remplacement **L'utilisateur**

_____ _____
(Le responsable) *(Le repr. agréé)*

Description:
_____

Causalité/s : _____

Remplacement:
_____

Commentaires : _____

Date: _____ **Signature technicien** : _____

Entreprise chargée du remplacement **L'utilisateur**

_____ _____
(Le responsable) *(Le repr. agréé)*

Description:
_____

Causalité/s : _____

Remplacement:
_____

Commentaires : _____

Date: _____ **Signature technicien** : _____

Entreprise chargée du remplacement **L'utilisateur**

_____ _____
(Le responsable) *(Le repr. agréé)*

21.10 - RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

MODÈLE: Art. _____

MATRICULE: _____ **DATE D'INSTALLATION: _____**

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE	EFFECTUÉ
5.1	Fonctionnalité interrupteur général	
5.2	Fonctionnalité bouton-poussoir montée	
5.3	Fonctionnalité bouton-poussoir descente	
5.4	Contrôle du déplacement correct des chariots en fonction des boutons-poussoirs d'actionnement	
5.5	Contrôle du fonctionnement correct des dispositifs de sécurité	
5.6	Fonctionnement correct de la fin de course de montée	
5.7	Fonctionnement correct de la fin de course de descente	
5.8	Contrôle fonctionnement fine de course sécurité écrou	
5.9	Contrôle insertion et tenue correctes des pivots de blocage bras	
5.10	Coulissement correct des bras télescopiques	
5.11	Contrôle fonctionnement correct dispositif d'alignement automatique	
5.12	Contrôle fonctionnement correct de capteur compte-tours	
5.13	Serrage correct des chevilles de fixage des colonnes sur le sol et appui uniforme	
5.14	Réglage et mise à niveau des colonnes	
5.15	Contrôle de la présence de graisse lubrifiante sur les vis portantes et sur les guides de coulissement des rouleaux	
5.16	Contrôle montage correct des protège-pieds	
5.17	Contrôle correspondance données plaquette CE avec déclaration de conformité	
5.18	Contrôle de la position des plaquettes adhésives	

ANNOTATIONS:

_____

_____

_____

_____

_____

_____ _____

Cachet et signature de l'utilisateur *Cachet et signature de l'installateur*

Page blanche pour exigences de mise en page

21.10 - RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

MODÈLE: Art. _____

MATRICULE: _____ **DATE D'INSTALLATION: _____**

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE	EFFECTUÉ
5.1	Fonctionnalité interrupteur général	
5.2	Fonctionnalité bouton-poussoir montée	
5.3	Fonctionnalité bouton-poussoir descente	
5.4	Contrôle du déplacement correct des chariots en fonction des boutons-poussoirs d'actionnement	
5.5	Contrôle du fonctionnement correct des dispositifs de sécurité	
5.6	Fonctionnement correct de la fin de course de montée	
5.7	Fonctionnement correct de la fin de course de descente	
5.8	Contrôle fonctionnement fine de course sécurité écrou	
5.9	Contrôle insertion et tenue correctes des pivots de blocage bras	
5.10	Coulissement correct des bras télescopiques	
5.11	Contrôle fonctionnement correct dispositif d'alignement automatique	
5.12	Contrôle fonctionnement correct de capteur compte-tours	
5.13	Serrage correct des chevilles de fixage des colonnes sur le sol et appui uniforme	
5.14	Réglage et mise à niveau des colonnes	
5.15	Contrôle de la présence de graisse lubrifiante sur les vis portantes et sur les guides de coulissement des rouleaux	
5.16	Contrôle montage correct des protège-pieds	
5.17	Contrôle correspondance données plaquette CE avec déclaration de conformité	
5.18	Contrôle de la position des plaquettes adhésives	

ANNOTATIONS:

_____

_____

_____

_____

_____

_____ _____

Cachet et signature de l'utilisateur *Cachet et signature de l'installateur*

Page blanche pour exigences de mise en page

21.10 - RAPPORT D'INSTALLATION ET ESSAI DE FONCTIONNEMENT

MODÈLE: Art. _____

MATRICULE: _____ **DATE D'INSTALLATION: _____**

1) Le présent rapport a pour but de permettre l'annotation des opérations effectuées pendant la mise en service de l'élévateur afin que l'essai de fonctionnement et la réception soient positifs.
2) Le présent rapport doit être rempli exclusivement par l'installateur, en trois copies, une pour le fabricant, une pour le revendeur et une pour l'utilisateur. Ce dernier appose sa signature conjointement à l'installateur en tant qu'acceptation de l'élévateur.
3) La date de la signature conjointe citée au point 2 précédent est la date à considérer pour l'entrée en vigueur du contrat de garantie de l'élévateur.
4) Avec le présent rapport, l'installateur garantit avoir exécuté correctement les opérations d'installation et essai reportées ci-après, en respectant intégralement les instructions contenues dans le manuel d'instruction, utilisation, entretien et pièces de rechange auquel le présent document est joint.

5.0	OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION ET CONTRÔLE	EFFECTUÉ
5.1	Fonctionnalité interrupteur général	
5.2	Fonctionnalité bouton-poussoir montée	
5.3	Fonctionnalité bouton-poussoir descente	
5.4	Contrôle du déplacement correct des chariots en fonction des boutons-poussoirs d'actionnement	
5.5	Contrôle du fonctionnement correct des dispositifs de sécurité	
5.6	Fonctionnement correct de la fin de course de montée	
5.7	Fonctionnement correct de la fin de course de descente	
5.8	Contrôle fonctionnement fine de course sécurité écrou	
5.9	Contrôle insertion et tenue correctes des pivots de blocage bras	
5.10	Coulissement correct des bras télescopiques	
5.11	Contrôle fonctionnement correct dispositif d'alignement automatique	
5.12	Contrôle fonctionnement correct de capteur compte-tours	
5.13	Serrage correct des chevilles de fixage des colonnes sur le sol et appui uniforme	
5.14	Réglage et mise à niveau des colonnes	
5.15	Contrôle de la présence de graisse lubrifiante sur les vis portantes et sur les guides de coulissement des rouleaux	
5.16	Contrôle montage correct des protège-pieds	
5.17	Contrôle correspondance données plaquette CE avec déclaration de conformité	
5.18	Contrôle de la position des plaquettes adhésives	

ANNOTATIONS:

_____

_____

_____

_____

_____

_____ _____

Cachet et signature de l'utilisateur *Cachet et signature de l'installateur*

24020 VILLA DI SERIO (BG) ITALIE
Via Divisione Tridentina, 23
Tél: 035/423.44.11 r.a.
- Fax B. commercial Italie: 035/423.44.41 - 035/423.44.42
- Fax Export: +39/035/423.44.49

OMCN/INTERNET:
http:// www.omcn.com
http:// www.omcn.it
Courriel: info@omcn.com
Courriel: info@omcn.it

Cachet du revendeur: